



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1778 MERCREDI 10 JUILLET 2013

PARIS-KINSHASA EXPRESS

La rencontre musicale franco-congolaise

Le premier album de ce groupe métissé est dans les bacs depuis le 8 juillet. L'opus est composé de cinq titres, à savoir « Merci », « Follow my way », « Mama é », « Coltan na Congo » et « Marianne ». L'œuvre revisite les musiques du bassin congolais dans un style tradi-moderne grâce notamment aux mélodies croisées de deux guitares et d'une flûte, à un trio rythmique basse-batterie-percussion soutenu par des chants et chœurs couverts par des textes qui mêlent gravité et dérision.

À cheval entre Kinshasa et Paris, le groupe constitue une rencontre musicale franco-congolaise. Patrick Mundélé, initiateur de ce projet musical, est un passionné de la musique congolaise qu'il considère comme la première musique panafricaine. Ses inspirations sont puisées dans le bassin congolais qui recèle un potentiel exceptionnel avec une grande diversité de sonorités musicales.

Page 14

DIVISION 1

Des voix discordantes sur le classement à la Linafoot

Le vice-président du comité de gestion de la Ligue nationale de football, Jean Kamuena, fustige l'attitude de son secrétaire national qui a publié, dans la foulée d'une intervention sur la radio onusienne, le classement du championnat national avant même la fin de la réunion d'évaluation. Et pourtant, des cas litigieux persistent encore autour notamment de la troisième place entre Don Bosco et Daring Club Motema Pembe (DCMP) qui ont un même nombre de points et de défaites. En se référant à l'article 228 du règlement, le recours au goal différence qui est en défaveur de DCMP s'impose en pareil cas. Le club kinois aurait pu prendre la troisième place s'il avait eu gain de cause à l'issue du litige qui l'avait opposé au CS Makiso de Kisangani. Le comité de gestion de la Linafoot doit se réunir incessamment pour vider tous les litiges et publier un classement officiel.

Page 14

CONCERTATIONS NATIONALES

La société civile confirme sa participation

Lecture de la déclaration par M^e Mutiri Audiface

Plusieurs leaders de cette plate-forme ont admis dans une déclaration faite le 9 juillet que la participation de la société civile aura pour intérêt d'amener ces assises aux objectifs fixés. C'est dans cette optique qu'ils ont promis d'user de toutes leurs stratégies et de leur sagesse afin d'amener toutes les parties prenantes à s'accorder sur les questions qui posent problème.

Mais déjà, la société civile a posé certains préalables qui garantissent l'atteinte de ces objectifs. Il s'agit notamment de la composition du présidium, de l'importance et la répartition du quota alloué à cette plate-forme, les thèmes et sous-thèmes à débattre et l'implication de la communauté internationale. La société civile a aussi recommandé au chef de l'État, la libération des détenus d'opinion en vue de créer un climat plus approprié aux concertations nationales.

Page 12

ASSASSINAT DE PATRICE LUMUMBA

L'UDPS se défend

La famille biologique de Patrice Émery Lumumba, qui a obtenu d'un tribunal belge un « jugement déclaratif » mettant en cause certains politiciens belges et congolais dans l'assassinat du premier Premier ministre du Congo indépendant, veut aller jusqu'au bout dans cette affaire afin que tous ceux qui y sont impliqués répondent de leurs forfaits. Accusé de complicité, à côté d'autres leaders de l'époque, Étienne Tshisekedi reste serein. Son porte-parole parle d'une énième machination du pouvoir tout en balayant tout l'argumentaire mis en place pour charger le challenger de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011.

Ce dossier, argue-t-il, est déjà classé parce que vidé de son contenu depuis la Conférence nationale souveraine à travers la « commission Assassinat » qui l'avait examiné en profondeur et entendu les présumés complices.

Page 13



Étienne Tshisekedi wa Mulumba

DROITS DE L'HOMME

La DC s'inquiète de la santé de Diomi Ndongala

L'état de santé du député invalidé et incarcéré dans l'ex-prison de Makala, Eugène Diomi Ndongala, ne cesse de se détériorer. Dans un récent communiqué, son parti la Démocratie chrétienne (DC) s'est dit inquiet de l'absence du suivi médical dont est privé, à ce jour, son président suite au refus des autorités judiciaires de lui accorder toute assistance en dehors de soins palliatifs.

Selon la DC, malgré son état fébrile très grave qui vient de s'ajouter aux autres pathologies dont il souffre depuis deux semaines, notamment un épisode de paralysie des membres supérieurs et inférieurs, Eugène Diomi ne recevrait qu'un médicament contre la fièvre. Le procureur général de la République qui l'a placé en détention préventive serait le seul habilité à décider du sort à lui réserver.

Page 12

ÉDITORIAL

Évolution

Ce qui se passe aujourd'hui en Égypte, en Libye, en Tunisie démontre, s'il en était besoin, que les siècles se succèdent mais que la nature humaine, elle, ne se modifie pas. Toujours prompts à se soulever contre l'ordre établi, les peuples ne se préoccupent guère de ce que leur révolte générera en bien ou en mal; ils s'accommodent quelque temps des apparences qui surgissent du chaos, mais retombent bien vite dans un désordre politique, économique, social qui, au final, leur coûte infiniment plus cher que la loi du plus fort en vigueur jusqu'alors et contre laquelle ils se sont soulevés.

Une précision avant d'aller plus loin : ce qui précède ne signifie nullement que nous approuvons si peu que ce soit les régimes d'Hosni Moubarak, de Mouammar Khadafi ou de Zine Abidine Ben Ali, mais seulement qu'à la révolution il convient toujours de préférer l'évolution, le changement progressif. Une vérité que les tenants du changement brutal n'admettront jamais, mais que les peuples, eux, prendront de plus en plus en considération étant donné le prix humain exorbitant que coûte le renversement par la force d'un régime quel qu'il soit.

Le Congo, notre pays, ayant fait l'expérience de ce qu'une Nation doit payer lorsqu'une fraction plus ou moins importante de ses dirigeants s'emploie à changer de régime politique nous ne reviendrons pas sur le sujet, sauf pour dire qu'aujourd'hui, plus encore qu'hier, la prudence la plus grande doit être observée lorsque l'on évoque la nécessité de faire évoluer le système institutionnel qui nous gouverne. Non parce que le progrès peut surgir de l'immobilisme, ce qui est évidemment faux, mais parce que les passions politiques, lorsqu'elles se donnent libre cours, ont tôt fait de projeter les sociétés humaines dans un univers fait de violence, de fanatisme, d'abus et d'excès en tous genres.

Il est évident, aujourd'hui, que notre pays, sorti de l'ornière dans laquelle l'avaient plongé les guerres civiles à répétition de la fin du siècle dernier, aspire à une modernisation de ses institutions et à un renouvellement de sa classe dirigeante. Il l'est tout autant, sinon plus, que la grande majorité de nos concitoyens, instruite par ce passé sanglant, ne veut pas d'un changement brutal qui la plongerait à nouveau dans la violence et l'inconnu.

Dialoguer, débattre sérieusement mais sans passion de ce que sera demain est assurément nécessaire. Mais l'erreur la plus grave que nous pourrions commettre dans le moment présent serait de céder aux démons de l'illusion.

Les Dépêches de Brazzaville

POINTE-NOIRE

Michel Ngakala face aux acteurs politiques, civils et de l'administration publique



Les responsables des différentes structures sociales de la ville océane participant aux assises

Prélude au début du recensement administratif spécial qui aboutira à la tenue prochaine des élections locales, le troisième vice-président de la commission nationale du recensement administratif spécial, a échangé, le lundi 8 juillet, avec les responsables des différentes structures sociales de la ville océane.

« Cette rencontre traduit la concrétisation des conclusions de la concertation politique de mars 2013 à Dolisie dans l'objectif du déroulement prochain d'une élection locale apaisée, transparente et démocratique à Pointe-Noire et à travers l'ensemble du pays », a expliqué Michel Ngakala.

Pendant cette cérémonie, l'ora-

teur a dégagé les missions des membres de la coordination nationale du recensement administratif spécial, à savoir : coordonner les activités du recensement ; suivre le déroulement des différentes opérations ; garantir la bonne marche du recensement, approuver son programme et son calendrier ; gérer la formation du personnel et la procédure générale d'établissement des listes électorales et autres.

« Il s'agit d'une rencontre citoyenne pour permettre au Congo de profiter de chaque élection démocratique de manière à ce que chaque acteur politique se sente concerné pendant la tenue des élections locales prochaines », a

conclu Michel Ngakala.

Montrant à cet effet l'importance du recensement administratif spécial de cette année, le préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a déclaré quant à lui : « Aucun citoyen ne peut prétendre faire prévaloir son droit de vote si au préalable le devoir de se faire recenser n'est pas respecté. »

Notons que c'est aujourd'hui que les membres de la coordination nationale du recensement administratif spécial procéderont à la mise en place des bureaux locaux à travers les six arrondissements de Pointe-Noire et du district de Tchiamba Nzassi.

Séverin Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

FILIÈRE CACAO

Les autorités agricoles échangent avec les planteurs de la Sangha

Le directeur général de l'agriculture, Simon Dieudonné Savou, a conduit une mission, fin juin, dans certaines localités de la Sangha considérées comme de grands foyers de cacao-culture au Congo.

Les échanges entre la délégation, les autorités locales et les planteurs, visaient à mieux préparer la prochaine campagne cacaoyère. À Ouesso, Goa, Sembé, Souanké, Pokola et Ngala, un seul message de Simon Dieudonné Savou : « *Finie la récréation dans la filière cacao* ». Plus qu'un ordre, ce représentant de l'État a tenu à solliciter l'adhésion de la communauté des planteurs à la politique de relance de la filière telle que décidée par le gouvernement. Dans le cadre de tels enjeux, l'équipe composée des cadres du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a été rejointe par celle du projet cacao de CIB-Olam. L'entreprise citée est présentée aujourd'hui comme le principal partenaire de l'État dans cette partie du pays, car seul opérateur privé agréé pour la commercialisation de cette spéculation.

Pointe-Noire : seule porte de sortie du cacao congolais

Au cours de leurs discussions, les points essentiels ont porté, entre autres, sur l'obligation de tout acheteur de cacao de se munir d'un agrément ayant une validité annuelle délivrée par le ministère de l'Agriculture. Un cahier des

charges est aussi exigé à tout opérateur candidat à la commercialisation du cacao car, a déclaré le directeur général de l'Agriculture, « *il ne suffit pas d'acheter, il faut remplir un certain nombre d'exigences* ». Autre annonce phare faite lors de cette tournée d'échanges : celle qui fait de Pointe-Noire la seule porte de sortie du produit.

La démarche du ministère est dictée par la volonté dont a fait montre CIB-Olam de relancer cette filière qui, depuis plus de

ministère de l'Agriculture-Olam - l'a brandie pour expliquer aux planteurs qu'Olam, qui s'implante dans la zone, répond au Partenariat public-privé (PPP) que prône le gouvernement pour booster l'économie du pays et asseoir le développement.

d'apprécier la qualité du produit. C'est pour l'élever que la délégation a annoncé aux planteurs de cacao, les dispositions prises par l'État et son partenaire Olam. Celles-ci concernent à la fois l'encadrement technique des planteurs, l'octroi du matériel, des jeunes plants et des crédits dits de campagne. Une annonce favorablement accueillie par les paysans à qui il a été expliqué que la qualité moyenne des fèves de cacao est due au vieillissement des plantations et des techniques de séchage. D'où « *l'encadrement technique pour la production du cacao de qualité* », a précisé l'un des membres de la délégation. Au bout du compte, cette mission a permis aux différentes parties impliquées de s'accorder sur plusieurs points dont un seul est à retenir : la relance effective de cette filière, porteuse d'espoirs pour le Congo. En rappel, la campagne cacaoyère s'ouvre en septembre prochain.

Lopelle Mboussa Gassia

Les planteurs de cacao reçoivent du matériel aratoire

Le kit offert par le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage a été réceptionné par le préfet du département de la Sangha, Adolphe Elemba.

Le ministère de l'Agriculture, à travers ce don, vient concrétiser l'un de ses engagements contenus dans le protocole qui le lie à Olam, son principal partenaire privé, dans la relance de la filière cacao au nord-Congo. L'objectif de ce geste étant d'appuyer les paysans et d'améliorer les techniques agricoles pour obtenir de meilleurs rendements dans la filière cacao.

Ainsi, après la réception par le préfet du don (houes, machettes, brouettes, pulvérisateurs, sacs d'engrais, binettes, fourches), le relais a été pris par les équipes d'Olam qui, depuis quelques jours, sillonnent les différents villages pour remettre aux bénéficiaires le matériel qui leur est destiné.

En plus du matériel aratoire, les planteurs de cacao de la zone recevront aussi des préfinancements dans le cadre des crédits dits de campagne. Un autre engagement du même protocole, signé en juin 2012, que la société Olam a tenu à respecter. Pour ces crédits, les modalités arrêtées par le ministère et Olam avaient été expliquées à l'ensemble de la communauté des planteurs de cacao, lors d'une récente tournée.

vingt ans, est devenue le parent pauvre de l'État, avec la disparition de l'Office du café et du cacao (OCC). L'enseigne a été classée comme souvenir certes, mais la délégation mixte - mi-

Les engagements issus de ce partenariat
Les 44 tonnes exportées vers Amsterdam (Pays-Bas) au mois de mars ont permis aux experts

GESTION DURABLE DES FORÊTS

La société civile s'organise au niveau des départements

Constituée d'une trentaine d'associations œuvrant dans la gouvernance forestière, cette plateforme a entamé une série de réunions de structuration de ses représentations départementales.

Après Pointe-Noire, où les Organisations de la société civile (OSC) du Kouilou ont été réunies en atelier le 30 juin au centre social Jean Baba, le tour est venu à Sibiti, chef-lieu du département de la Lékoumou, d'abriter, le 4 juillet, la rencontre avec les associations de la localité. Ces deux réunions, animées par Sylvie Nadège Banga Foutou, coordonnatrice de la plateforme, ont permis de préparer la société civile à la participation au processus des réformes législatives dans le cadre de l'APV/Flegt dans les départements du Kouilou, du Niari, de la Bouenza et de la Likouala.

Ainsi, 15 Organisations de la société civile du Kouilou et 15 autres de la Lékoumou ont été sensibilisées au processus APV/Flegt en République du Congo et sur les réformes législatives. Durant les sessions, les exposés ont notam-

ment porté sur : la plateforme pour la gestion durable des forêts ; le processus de la révision du code forestier ; les enjeux de la société civile, des communautés locales et autochtones. « *Ces ateliers nous permettent de revoir les contacts de référence que l'on peut avoir et qui pourront répondre au niveau des départements, au nom de la plateforme. Ils permettent également de donner des informations sur le processus du code forestier qui a déjà commencé et de discuter avec les OSC sur ce qui devrait constituer les priorités de la société civile dans le cadre des consultations qui vont commencer d'ici à la fin de l'année* », a indiqué la coordonnatrice.

Par ailleurs les participants aux ateliers de Sibiti et de Pointe-Noire ont saisi l'occasion de ces rencontres pour déplorer le fait que les communautés locales et autochtones des départements de la zone sud du pays n'arrivent pas à bénéficier des fonds de développement local, en raison de l'absence des plans d'aménagement.



L'atelier de sensibilisation des organisations de la société civile à Pointe-Noire

En revanche, dans la zone nord où il existe déjà quelques plans, les communautés locales ont du mal à entrer en possession desdits fonds. En outre, dans le cadre de la révision du code forestier, les participants ont émis le souhait que toutes les OSC concernées travaillent en synergie afin que le combat pour les droits des com-

munités locales soit gagné. Pendant les ateliers, les participants ont reçu la charte de la plateforme et désigné les points focaux. La plateforme de la gestion durable des forêts a commencé ses activités depuis le lancement du processus APV/Flegt dans le pays en 2007. Elle constitue l'intermédiaire immédiat entre la so-

ciété civile, le gouvernement et le secteur privé. Selon sa coordonnatrice, les rencontres avec les OSC vont se poursuivre dans les autres départements du pays. Les prochaines descentes sont prévues fin juillet. Elles concerneront d'abord le département de la Sangha (à Ouesso) puis le Niari (à Dolisie).

Lucie Prisca Condhet



AVIS DE RECRUTEMENT

ADRH APAVE recrute pour les besoins de son client dans le secteur aéronautique:

UN RESPONSABLE GESTION DE LA SECURITE

PROFIL REQUIS POUR LE POSTE :

Le responsable gestion de la sécurité devra justifier :

- * D'une expérience pratique et d'une expertise dans l'application de normes de sécurité du transport aérien ;
- * De 5 ans d'expérience professionnelle appropriée, dont au moins 2 ans dans le transport aéronautique à un poste d'encadrement similaire ;
- * Une bonne connaissance de l'annexe à l'Arrêté n° 0731/MINT du 07.06.2005 de la République de Cameroun fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise de transport aérien et toute procédure et exigence associées, notamment :
 - Les spécifications opérationnelles du détenteur du CTA,
 - Les parties pertinentes du manuel d'exploitation du détenteur du CTA.
 - D'une connaissance des systèmes qualité.

DIPLÔME :

Être ingénieur dans le domaine de l'aéronautique et/ou ingénieur qualitatif, ou justifier d'une formation équivalente acquise par l'activité professionnelle.

N.B: Les candidats doivent être ressortissants d'un pays membre de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine et Tchad)
Les candidats intéressés sont invités à postuler en ligne à l'adresse suivante: www.adrh-apave.com dans les meilleurs délais pour entretien par téléphone.
Pièces exigées : Lettre de motivation, CV, références professionnelles, certificat de nationalité, copies certifiées des diplômes et attestations.

ADRH APAVE Filiale de APAVE INTERNATIONAL
SA au capital de 550 000 000 F CFA - Registre de Commerce 021.763 Douala - N° Contribuable M129800008058L
Siège Social : 1174 bd du Pdt Ahmadou Ahidjo - Akwa - B.P. 129 Douala - Cameroun
Tél. : (237) 33 42 96 12 - 33 42 31 97 - 99 89 09 29 - 77 70 75 10 Fax : (237) 33 43 03 94 E-mail : adrh-apave@adrh-apave.com; satisfactionclients@adrh-apave.com
Local Technique, rue des palmiers Bonapriso-Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 27 27 Bureau: Immeuble ALLIANZ, ancien AGF, 2ème étage - Face à la Maison de la Radio- BP 4012, Yaoundé - Cameroun
Tél. : (237) 22 20 35 10 Fax : (237) 22 20 35 08 E-mail : bureau.yde@adrh-apave.com

UN RESPONSABLE DESIGNE DES OPERATIONS AU SOL

PROFIL REQUIS POUR LE POSTE:

Le responsable désigné doit avoir une connaissance approfondie du concept d'opérations au sol. Il devra justifier :

- * D'une expérience pratique pertinente et d'une expertise dans l'application des normes de sécurité du transport aérien et dans ses pratiques opérationnelles ;
- * De 5 ans d'expérience professionnelle appropriée, dont au moins 2 ans dans le transport aéronautique à un poste d'encadrement similaire ;
- * Une bonne connaissance de l'annexe à l'Arrêté n° 0731/MINT du 07.06.2005 de la République de Cameroun fixant les conditions d'utilisation des avions par une entreprise de transport aérien et toute procédure et exigence associées, notamment :
 - Les spécifications opérationnelles du détenteur du CTA,
 - Les parties pertinentes du manuel d'exploitation du détenteur du CTA.
- * D'une bonne connaissance des systèmes qualité, sécurité et sûreté des opérations au sol.

DIPLÔME :

Ingénieur ou personnel équivalent ayant exercé dans le domaine de l'exploitation technique des aéronefs dans l'industrie du transport aérien.

AVIS DE VACANCES DE POSTE

Le Secrétariat Exécutif Permanent du Conseil National de Lutte contre le VIH et le SIDA (SEP/CNLS) recrute un Responsable Administratif et Financier pour l'Unité Départementale de Lutte contre le SIDA (UDLS) de Brazzaville, dans le cadre de la mise en œuvre des Projets financés par le Fonds Mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.

Titre du poste : Responsable Administratif et Financier.

Lieu d'affectation : Brazzaville

Durée du contrat : 1 an renouvelable, à compter du 1 août 2013 avec une période d'essai de trois mois.

.Rémunération : La rémunération sera fixée sur la base de la qualification, de l'expérience du candidat et des conditions de travail local.

Description des tâches : Sous l'autorité du coordonnateur de l'UDLS et la supervision du Responsable de l'Unité de Gestion Fiduciaire, le Responsable Administratif et financier de l'Unité Départementale de Lutte contre le Sida (UDLS) aura pour tâches de :

Contribuer à la planification des activités du programme départemental de lutte contre le VIH et le SIDA ;

Préparer le budget de l'UDLS et suivre son exécution en liaison avec l'unité de gestion Fiduciaire ;

Assurer la gestion administrative de l'UDLS (correspondances administratives, suivi des dossiers administratifs etc.) ;

Produire et tenir à jour les états comptables et financiers ;

Assister les missions d'audit externe et d'appui du projet ;

Assurer l'exécution et le suivi financier des contrats et autres documents liés à la passation des marchés en rapport avec le budget du R9, au niveau du département ;

Contribuer à la préparation des rapports hebdomadaires de l'UDLS, des rapports d'activités trimestrielles et particulièrement les rapports financiers et logistiques de l'UDLS ;

Assurer la gestion du matériel de l'UDLS ;

Exécuter toutes les autres tâches, à la demande du Coordonnateur, du Chef d'équipe ou du Responsable de l'UGF.

Conditions de candidature :

Titulaire d'un BTS ou d'une licence en finance et comptabilité ou un diplôme équivalent ;

Expérience de travail d'au moins trois ans dans le domaine de la comptabilité;

Capacité d'utiliser l'outil informatique (Word, Excel et un logiciel de comptabilité) et internet ;

Capacité de rédaction, notamment des correspondances administratives, comptes rendus et rapports ;

Maîtrise de la langue française.

Composition du dossier de candidature : Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite ;
2. Une lettre de motivation pour le poste ;
3. Un curriculum vitae avec attestation de diplôme obtenu
4. Un casier judiciaire ;
5. Les attestations ou certificats de travail
6. Un certificat de nationalité ;
7. Une copie d'acte de naissance ;
8. Un certificat médical.

Critères de sélection

-Qualification générale du candidat (diplôme) : 20 points

-Expérience professionnelle : 30 points

-Qualification spécifique au poste ;

Expérience dans la mobilisation et la lutte contre le VIH/SIDA avec les ONG ou les OBC nationales et internationales : 20 points

Maîtrise de l'outil informatique : 20 points

Capacité de management : 10 points

Seuls les candidats qui obtiendront 70 points seront présélectionnés et subiront un test.

Dépôt du dossier de candidature : Les dossiers de candidature doivent être adressés, au plus tard, le 16 juillet 2013, à 14 heures, sous pli fermé aux adresses ci-dessous, avec la mention « Avis de vacances de poste pour le recrutement du RAF de l'UDLS de Brazzaville »

Conseil National de Lutte contre le SIDA, Secrétariat Exécutif Permanent, Attn : Dr Marie Francke PURUEHNCE, Rue des Anciens Enfants de Troupe (AET), Non loin du CEG NGANGA Edouard

BP : 2459, Brazzaville ; Tél. (242) 06 663 15 59/06 624 70 00/ 05 551 38 93, E-mail : sepcnls-congo@yahoo.fr

La Secrétaire Exécutive,

Dr Marie Francke PURUEHNCE

BUSINESS ET DÉVELOPPEMENT

Des journées portes ouvertes à l'APNI

Organisées par l'Association Pointe-Noire Industrielle (APNI) du 12 au 13 juillet à la Chambre consulaire de Pointe-Noire, ces journées vont permettre aux entrepreneurs, créateurs d'entreprise et porteurs de projets de savoir comment faciliter la réalisation de leurs projets.

Créée en 2003, l'APNI réunit les différents acteurs du développement économique local pour favoriser la création et le développement d'entreprises congolaises en les accompagnant à chaque étape de leur parcours.

Pendant ces journées portes ouvertes, l'assistance découvrira l'APNI, son historique, ses programmes et ses perspectives. L'APNI a également promis d'organiser des conférences sur le renforcement des capacités, l'accès au financement et la formation des petites et moyennes entreprises (PME). Basée à Pointe-Noire, l'APNI a un champ d'action qui se développe sur tout le territoire national. En effet, cette association fonctionne comme une plateforme et ses actions s'articulent autour de quatre grands axes matérialisés à travers différents services et projets. Pour l'émergence d'un tissu lo-

cal de PTE, PME, PMI viables en République du Congo, l'APNI assure le renforcement des capacités pour accompagner les entreprises en gestion, en comptabilité, en stratégie et en management. Elle favorise la rencontre entre les besoins des PME et les opportunités de formation professionnelle. L'APNI soutient également les banques et les établissements de micro-finance pour faciliter l'accès au crédit des PME. Enfin, elle favorise la connaissance de l'environnement économique pour un meilleur positionnement des entreprises sur le marché. Dans le contexte actuel de forte volonté politique des banques de développer le crédit aux PME et partant de l'expérience et des leçons tirées de son fonds d'investissement qui a octroyé des prêts d'investissement aux PME entre 2005 et 2009, l'APNI a mis en place un fonds de garantie. Celui-ci prévoit, entre autres, de garantir les banques et les établissements de micro-finance pour les prêts, moyen ou long terme, générateurs d'emplois octroyés aux PME, et de les accompagner tout au long du remboursement de leur crédit à travers les centres de gestion agréés.

Prosper Mabonzo

L'Association SOS Femmes Elikia réalise un geste de solidarité

Une campagne de dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus est organisée pendant la première quinzaine de juillet au Centre universitaire de Brazzaville, par la direction de l'association.

Cette opération, la troisième du genre, s'adresse aux femmes de tous âges, soit près de 800 personnes. Elle s'inscrit dans le cadre de la politique sociale de l'Association SOS Femmes Elikia menée au Congo. L'objectif est de permettre au plus grand nombre de femmes d'avoir accès gratuitement aux soins.

Dressant le bilan de cette campagne, la vice-présidente de l'association, Lydia Batchy, a souligné : « La campagne se déroule parfaitement bien. Beaucoup de femmes ont répondu à cet appel et l'on s'en



réjouit. Malheureusement, trop de femmes attendent ce genre d'action pour se faire dépister alors qu'elles devraient le faire régulièrement. » Témoignage de l'une des bénéficiaires : « Je suis venue me faire examiner pour voir si je n'étais pas atteinte

Les membres de l'association de cancer. Au final, tout s'est bien passé. Je remercie la présidente de cette association, Annie Ndengué, d'avoir pu initier cette énième campagne, surtout que les soins coûtent très cher chez nous ici au Congo. »

Guillaume Ondzé

SANTÉ

L'ONG Mercy Ships va mener une opération de soins gratuits

À l'arrivée prévue le 9 août à Pointe-Noire du bateau Africa Mercy, l'Organisation humanitaire internationale et non gouvernementale Mercy Ships, délivrera des soins gratuits à la population congolaise. C'est ce qui est ressorti, le lundi 8 juillet, de la conférence de presse organisée par la Fondation Édith Lucie Bongo Ondimba, partenaire de l'ONG.

Lors de cette conférence, la presse a été édifiée sur la présentation du bateau et sur le protocole d'accord qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Congolais. En effet, les prestations de Mercy Ships au Congo, visent à l'accès aux soins médicaux des populations démunies. La mise en œuvre des programmes implique tous les ministères, les autorités, les partenaires privés et la Fondation Édith Lucie Bongo Ondimba.

La conseillère à la santé du chef de l'État, Marie Francke Purhence, a expliqué que l'ONG intervenait dans les volets de la santé, de la formation, de l'élevage et de l'agricul-

ture. Elle a également rappelé que l'équipe Mercy Ships était à Brazzaville depuis avril 2012 pour préparer l'arrivée du bateau le 9 août prochain. Pour la responsable de l'équipe préparatoire de Mercy Ships, Tracy Swope, son organisation procédera à la formation de trente formateurs.

Du côté des soins, des interventions sont prévues le 28 août prochain, concernant le traitement chirurgical orthopédique chez les enfants de moins de 15 ans, les chirurgies de reconstruction après des brûlures, le traitement des fentes labiales et labio-platines, les hernies et goitres ainsi que les soins bucco-dentaires. Des soins concerneront aussi la chirurgie de la cataracte et du ptérygion, les tumeurs faciales et les fistules vé-sico-vaginales.

Les patients seront sélectionnés dans tous les départements du Congo et évacués gratuitement à Pointe-Noire où sera basé le bateau. Ils bénéficieront d'une prise en charge gratuite dans les sites d'accueil jusqu'à leur guérison.

Lydie Gisèle Oko

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION

« Les grossesses des adolescentes » au cœur de l'édition 2013

C'est le thème retenu pour cette journée célébrée le 11 juillet. Le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) s'est une fois de plus associé à la communauté internationale.

Les adolescentes âgées de 15 à 19 ans sont les premières victimes des décès dus à l'accouchement. En effet, des études réalisées sous l'égide des Nations unies ont estimé à quelque 3 millions de cas, les avortements non médicalisés et/ou clandestins concernant ces jeunes filles de cette tranche d'âge. Au regard de cette situation, l'UNFPA, tout comme diverses autres agences du système des Nations unies, plaide pour que l'on investisse intensément dans la promotion de l'éducation et de la formation des adolescentes : ceci est fondamental pour leur propre développement tout comme celui de toute la communauté. Comme le souligne le Dr. Babatunde Osotimehin, directeur exécutif de l'UNFPA : « Les grossesses d'adolescentes ne sont pas seulement un problème de santé. Elles procèdent de nombreuses causes structurelles : pauvreté, inégalité des sexes, violence, mariages forcés d'enfants, déséquilibre des forces entre les filles et leurs partenaires, manque d'éducation, et échec des systèmes et insti-

tutions de protection des droits. » Les adolescentes et les jeunes femmes sont également associées à des taux élevés de morbidité et de mortalité du fait d'avortements non médicalisés ou clandestins.

Cette question constitue une préoccupation pour la République du Congo. Les résultats provisoires de l'enquête démographique et de santé (EDS 2011) indiquent que pour la République du Congo, les adolescentes de 15-19 ans contribuent pour 14% à la fécondité totale en milieu urbain, et à 16% à la fécondité en milieu rural. Les grossesses précoces figurent parmi les causes de la morbidité maternelle. Elles contribuent largement à la déperdition scolaire et accentuent la vulnérabilité qui est caractéristique des jeunes filles-mères. Elles compromettent la promotion du statut des jeunes filles surtout si celles-ci ne bénéficient pas de l'encadrement social, psychologique et économique approprié.

La prévention des grossesses précoces est une composante essentielle des programmes et projets visant l'amélioration de la santé de la reproduction au Congo. Dans l'un de ses récents propos, le représentant par intérim de l'UNFPA au Congo, Laurent Assogba, a déclaré :

« Il faut cependant renforcer les activités de prévention des grossesses précoces compte tenu de nombreux problèmes de santé enregistrés dans le pays. C'est pour cette raison que le ministère de la Santé et de la Population, par l'entremise de la Direction de la santé et de la famille, s'attèle à l'élaboration d'un programme qui privilégie la prévention des grossesses précoces, avec l'appui de l'UNFPA. » Signalons enfin, que dans le cadre de cette journée, plusieurs activités seront organisées de façon simultanée à Gamboma, Ngo et Djambala, du 8 au 11 juillet, sous la direction du ministre de tutelle, François Ibovi, avec un appui financier et technique de l'UNFPA et la participation active de diverses agences du système des Nations Unies en République du Congo. En plus des responsables départementaux, le ministère de l'Éducation et de la jeunesse, à travers la Direction générale de la jeunesse, le secrétariat permanent du Comité national de lutte contre le sida (CNLS), l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBF) et la Croix-Rouge congolaise sont autant de coorganisateur effectifs de ces activités de la Journée mondiale de la population 2013.

G.O.

HSIET YTO HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

1 200 000F TTC	23 500 000F TTC	13 000 000F TTC	42 000 000F TTC	17 000 000F TTC
----------------	-----------------	-----------------	-----------------	-----------------

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

WARID LAB
Incubateur de projets

Incubateur de projets
pour développeurs **brazzavillois**
inscription par groupe de 4
sur www.jcertif.com
du 05/07 au 20/07
inscrivez-vous !!!
voir conditions sur le site

Elabore une solution informatique et crée ta propre Start Up
 Constitue un groupe de 4 personnes et inscrivez-vous sur le site www.jcertif.com. Elaborez et proposez une solution informatique destinée aux entreprises et intégrez le Lab pour une durée de six mois, avec des formations qui vous permettront de concrétiser votre projet et créer votre propre Start Up.

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

SECURITE

- Système de lutte Anti-Incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Système de Prévention d'intrusion IPS
- Vidéosurveillance
- Solution Anti-virus

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

AFRIQUE CENTRALE

Bujumbura abrite un atelier sur le leadership des médias

Un atelier regroupant les responsables des médias d'Afrique centrale et des publications de la presse burundaise s'est ouvert ce mardi 9 juillet, à Bujumbura, capitale du Burundi, avec l'appui d'African media initiative (AMI) sur le thème : « Éthique, leadership et gouvernance dans les maisons de presse »

Durant deux jours, la quarantaine de journalistes et cadres venus de plusieurs pays de la sous-région (1) débattront de la culture de l'éthique, de la transparence et de la bonne gouvernance chez les responsables des médias. Deux sous-thèmes seront notamment développés : le premier, « Leadership moderne et stratégique », par Amadou Mahtar Ba, président directeur général d'AMI ; le second, « Environnement politique-économique et socio-culturel des médias », par Cheriff Moulina Sy, président du Forum africain des éditeurs de presse. À l'ouverture, Amadou Mathar Ba a établi le lien

entre l'éthique professionnelle, le leadership, la bonne gouvernance et la promotion d'une presse de qualité sur le continent.

« Faisons en sorte que notre manière de travailler et de gérer nos organes nous mette à l'abri des pressions extérieures qui sont de nature à influencer négativement la survie de ces derniers et à nous décrédibiliser », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Acteur de la société dans son domaine de compétence, le journaliste a un rôle social à jouer. Dans le cas d'espèce, les pays africains aspirant à l'émergence, la presse du continent doit savoir s'adapter pour accompagner cette dynamique. Cela passe par la formation, mais aussi par la capacité de l'entreprise de presse à conjuguer le devoir d'informer avec la nécessité de faire en sorte que les personnels vivent du métier qu'ils exercent. »

Pour sa part, la ministre burundaise des Télécommunications, de l'Information, de la Communication et des relations avec le



Une vue des participants à l'atelier de Bujumbura

Parlement, Léocadie Nihazi, qui présidait la cérémonie, a réitéré l'engagement du gouvernement de son pays à accompagner la transformation des médias burundais en de véritables entreprises de presse.

Au terme des travaux qui interviendront demain, les participants adopteront une déclaration dite de Bujumbura portant sur les principes directeurs du leadership, de l'éthique et de la bonne gouvernance des médias

en Afrique centrale.

Gankama N'Siah

(1) Burundi, Congo, Tchad, République démocratique du Congo, Gabon, Cameroun, Guinée Équatoriale, Centrafrique, Rwanda.

AFRIQUE/EUROPE

Un tunnel ferroviaire envisagé pour relier les deux continents

Le gigantesque projet de liaison fixe, via le détroit de Gibraltar, devant permettre la construction d'une double voie entre le Maroc et l'Espagne, a été relancé lors de la session du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) tenue en fin de semaine dernière à Genève, en Suisse.

Dans un rapport présenté à cette occasion, qui fait état des activités réalisées pendant la période 2006-2013 et des projections jusqu'en 2015, l'ONU a indiqué que dès qu'il sera réalisé, ce projet déclenchera l'émergence de l'économie marocaine et favorisera l'intégration entre les continents concernés.

Des études préliminaires menées par la Société d'études du détroit de Gibraltar (SNED-Maroc) et la Société d'études de la communication fixe à travers le détroit de Gibraltar (SECEG-Espagne) auraient montré la faisabilité, au moins technique, du tunnel avec des premières galeries d'exploration percées en Espagne et au Maroc. Les deux sociétés soutiennent que ce projet sera réalisable sur une quarantaine de kilomètres, reliant Tarifa en Espagne à la région de Malabata près de Tan-

ger (310km au nord de Rabat), dont 28km sous la mer, à une profondeur de 300m. Les projections de ce projet titanesque prévoient une construction du tunnel ferroviaire en trois phases. Estimé à plus de 5 milliards d'euros, ce tunnel pourrait donc voir le jour en 2025.

La capacité de trafic annuel du tunnel monotube sera de 1,6 million de voitures, 500 000 poids lourds, 5 millions de passagers automobilistes et 11 millions de passagers ferroviaires. En phase finale, la capacité du tunnel serait de 50 millions de passagers et 6 millions de véhicules.

Les auteurs du rapport estiment que ce projet s'imposera comme « un lien fort, continu et pérenne » des systèmes de transport à l'échelle transcontinentale et du bassin méditerranéen. « L'établissement d'une liaison fixe entre les continents européen et africain ne manquera pas de valoriser les potentiels de développement, en se positionnant comme une plateforme logistique de premier ordre au plan mondial », souligne le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans un document soumis à l'Ecosoc, qui se tient régulièrement informé sur les études y af-

férentes. Le texte indique qu'à l'échelle des pays riverains, le Maroc et l'Espagne, cette liaison fixe très attendue sera un atout dans le programme de développement de leurs réseaux de transport ferroviaire à grande vitesse et autoroutiers. Il note que la continuité de ces réseaux permettrait d'augmenter et de diversifier l'offre de services, d'assurer leur régularité et de réduire le temps de traversée. « À l'échelle transcontinentale et du bassin méditerranéen, le projet sera un lien fort, continu et pérenne des systèmes de transport. Il constituera un hub intercontinental, grâce à sa position de porte d'entrée de la Méditerranée », commente le rapport de l'ONU.

Rappelons qu'en 2001, l'Ecosoc, une instance seulement délibérative, avait publié une note sur ce projet et une résolution en sa faveur. Mais depuis lors, rien n'a été fait et plusieurs observateurs pensent que ce projet ne pourra être réalisé tant que l'Espagne et le Maroc ont d'autres priorités. À cela s'ajoute le fait qu'il existe une liaison maritime rapide de 30 minutes entre la ville marocaine de Tanger et celle de Tarifa en Espagne.

Nestor N'Gampoula

PROMOTION DE LA RECHERCHE

Johannesburg accueillera la Conférence économique africaine 2013

Sur le thème « Intégration régionale en Afrique », ces assises seront l'occasion d'esquisser des solutions, indique un communiqué.

À l'instar des conférences précédentes, la rencontre de Johannesburg a pour objectifs de promouvoir la gestion des connaissances en tant que moteur important du dialogue politique, de la bonne planification des politiques et de leur mise en œuvre et de favoriser le dialogue qui encourage l'échange d'idées et de pensées innovantes entre chercheurs, praticiens du développement et décideurs africains. Elle vise aussi à encourager et renforcer la recherche sur les sujets économiques et politiques liés au développement des économies africaines ; à offrir l'opportunité aux jeunes chercheurs africains, aux Africains de la diaspora et aux organisations sous-régionales et régionales de diffuser leurs résultats de recherche ; et de partager avec les décideurs africains des informations sur les travaux qu'ils mènent dans la région.

Les organisateurs estiment que la conférence économique de cette année sera un haut lieu d'échanges pour de nombreux experts qui militent en faveur de « l'accélération du processus d'intégration régionale en Afrique ». La Conférence économique africaine 2013 est organisée conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour le développement.

Les auteurs qui veulent diffuser les résultats de leurs recherches sont invités à soumettre leurs articles complets avant le 30 août 2013, en respectant les instructions figurant sur le site <http://www.afdb.org/aec>. Les articles seront étudiés, de façon anonyme, par une institution indépendante. L'objectif est de présenter des papiers de qualité à la conférence.

N.N'G.

Ecobank vous souhaite
un bon mois de Ramadan

رمضان كريم

Ramadan Kareem



ÉDUCATION

L'écolière la plus célèbre attendue aux Nations unies

Des centaines d'élèves de plus de quatre-vingts pays se joindront le 12 juillet à la jeune Pakistanaise, Malala Yousafzai, cette courageuse militante des droits des filles à l'éducation, pour participer à une assemblée exceptionnelle des Nations unies durant laquelle sera lancé un appel mondial en faveur d'une éducation de qualité pour tous.

Selon un communiqué du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, cette adolescente, qui a été agressée sur la route

de l'école par des talibans, devrait à cette occasion « *donner une importante leçon sur l'éducation, plus particulièrement celle des filles à travers le monde* ».

« *L'éducation ouvre la voie qui permettra de sauver des vies, de construire la paix et de donner aux jeunes des moyens d'agir* », souligne le secrétaire général, ajoutant que c'est la leçon que Malala Yousafzai et des millions d'autres cherchent à enseigner au monde.

Ban Ki-moon souhaite que

tout soit mis en œuvre pour que les rêves et les aspirations des jeunes se réalisent au moment où la communauté internationale hâte le pas pour parvenir aux Objectifs du millénaire pour le développement pour 2015. Dans la société du savoir où nous vivons, a-t-il poursuivi, l'éducation doit servir de base pour l'avenir que nous voulons construire : un monde qui ne connaîtra ni violence, ni pauvreté, ni discrimination, ni maladie.

57 millions d'enfants non scolarisés !

Il déplore le fait que malgré des progrès, 57 millions d'enfants ne sont pas toujours scolarisés dans le primaire ; 120 millions de jeunes de 15 à 24 ans, en majorité des filles et des femmes, savent à peine lire et compter.

Il existe encore beaucoup d'endroits où les élèves et leurs enseignants sont menacés, agressés, voire tués. Pour ce qui concerne l'agression de la jeune pakistanaise par les talibans, Ban Ki-moon écrit qu'à travers leurs actes hai-

neux, ces extrémistes ont montré ce dont ils avaient le plus peur : le fait que les filles aient accès aux livres.

Depuis son agression, le 9 octobre 2012, condamnée par la classe politique pakistanaise et la communauté internationale, Malala Yousafzai est devenue l'écolière la plus connue du monde. Née le 12 juillet 1997 à Mingora, dans la province de Khyber Pakhtunkhwa, elle fêtera son seizième anniversaire en se rendant à l'ONU.

Nestor N'Gampoula

ÉGYPTE

Le président par intérim décrète la période de transition

Adly Mansour a approuvé, lundi soir, une déclaration constitutionnelle pour la période de transition, a rapporté l'agence de presse officielle égyptienne MENA.

La déclaration comprend un calendrier pour le transfert du pouvoir à un gouvernement démocratique civil. La déclaration serait validée pendant la période de transition post-Morsi, qui devrait durer six mois, selon MENA.

La période de transition prendra fin après l'élection présidentielle, qui est prévue pour le début de l'année prochaine.

Selon la déclaration composée de 33 articles, les élections législatives se tiendront également pendant la période de transition.

Certains articles soulignent que le système économique du pays est fondé sur la justice sociale, que tous les citoyens sont égaux devant la loi et que la liberté personnelle est un droit normal protégé par la loi.

D'autres articles donnent aux citoyens le droit de former des associations, des syndicats, des unions et des partis, conformément à la loi.

En ce qui concerne les rassemblements et les manifestations, le 10^e article indique que « *les citoyens ont le droit d'organiser des rassemblements publics, des marches et des manifestations pacifiques sans port d'arme* », avec l'exigence d'un « *préavis* » comme condition préalable.

Xhinua

ITALIE

Cécile Kyenge : « L'immigration ne se résume pas à une question de sécurité »

La ministre de l'Intégration insiste sur un changement de mentalités et de langage à propos de l'immigration en Italie.

Pour Cécile Kyenge Kashetu, l'Italie a tout à gagner en prenant les immigrés pour ce qu'ils sont : des femmes et des hommes qui contribuent, par leur travail de chaque jour, à l'amélioration des conditions de vie de toute une Nation. Ils travaillent et payent leurs impôts comme toute autre personne mise en condition de le faire. « *L'immigré n'est pas une personne qui vient voler le travail des autres, jouer les délinquants. L'immigration ne se résume pas à une question de sécurité* » : c'est ce qu'a déclaré la ministre italo-congolaise à l'ouverture, samedi à Rome, du forum de son parti, le Parti démocratique (PD), sur l'immigration.

La ministre appelle ses concitoyens à exercer « un saut de



Cécile Kyenge

qualité » aussi bien dans le langage que dans les considérations politiques du phénomène de l'immigration, « *une ressource* ». « *Changer de langage est aujourd'hui possible. Nous ne pouvons pas étouffer l'espérance d'autant de personnes ; nous devons leur donner du concret* » afin de ne pas alimenter les réseaux de la clandestinité, a dit la ministre. À tous ceux qui font de cette question « *un argument de*

propagande politique », à l'extrême droite, mais aussi au sein du PD, il faut rappeler que des instruments juridiques existent pour contrer la clandestinité. « *Il suffit d'avoir le courage d'appliquer les textes* », et non donner l'air de rechercher des solutions déjà trouvées, a ajouté la ministre.

Quand les statistiques parlent...

Il faut dire que sa nomination dans le gouvernement d'Enrico Letta, fin mars, a rallumé la polémique sur le thème de la diversité en Italie. Animée surtout par le parti xénophobe de la Ligue du Nord, la polémique a culminé en insultes ouvertement racistes contre la ministre alors que son parti, le PD, soutenait du bout des lèvres que l'Italie était déjà, qu'elle le veuille ou non, multiculturelle. Les statistiques indiquent que les enfants nés en Italie de parents étrangers régulièrement installés ont dépassé la barre du

million. Petits Chinois côtoyant des enfants africains et indiens sont une réalité présente dans toutes les provinces d'Italie, des plus ouvertes aux plus rétives. C'est pourquoi la ministre de l'Intégration insiste pour qu'on octroie automatiquement la nationalité à ceux qu'on a appelés la « *génération Balloteli* », du nom du célèbre footballeur d'origine ghanéenne devenu italien par adoption. Jeudi soir, un colloque des associations d'immigrés a rappelé à Kyenge que s'occuper des enfants de cette génération était un combat à poursuivre, mais qu'il ne fallait pas oublier le sort de leurs parents. Présents depuis des décennies dans la péninsule, ils sont toujours étrangers, avec toutes les vexations de la situation, alors que leurs enfants s'acheminent vers l'acquisition d'une nationalité qui risque de les rendre étrangers au sein de leurs propres familles.

Lucien Mpama



TerraTech
Le monde de l'informatique



1 AN
GARANTIE

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery



Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

296.000 TTC







AVIS DE RECRUTEMENT A MEDECINS D'AFRIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet « Promotion à base communautaire des soins de santé primaires » financé par l'Union Européenne, la Représentation de Médecins d'Afrique au Congo cherche des agents de santé pour son centre de santé communautaire (CSCOM) Mikalou-Madzouna à Brazzaville.

Il s'agit des agents suivants :

- Un Médecin
- Un Assistant sanitaire généraliste
- Un technicien de laboratoire
- Une sage-femme d'Etat

Date limite de dépôt des dossiers : 23 Juillet 2013

Les termes de référence sont à retirer au siège de Médecins d'Afrique sis Case 86, section B quartier Milice Bacongo Brazzaville B.P : 45 ; Tél : 06 667 62 09 ou 01 223 01 16
E-mail : amabrazza@yahoo.fr

NB : Nos bureaux sont ouverts de lundi à vendredi de 08h00 à 17h00

Dr Davy Irénée Louvouezo
Représentant de Médecins d'Afrique au Congo

REMERCIEMENTS

Les familles Epako et Sondjo remercient les parents, amis, connaissances et toute la communauté sportive pour leur soutien multiforme lors du décès de leur fils, frère et petit-fils : Epako – Oniongo Bellange Stévy, Diable – rouge junior de football.

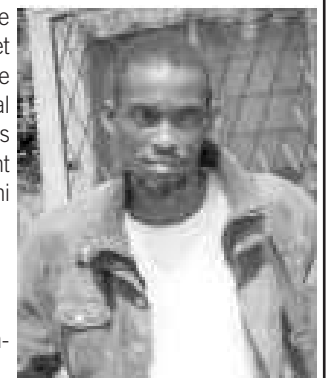
Que tous trouvent ici l'expression d'une profonde gratitude des deux familles.



NÉCROLOGIE



Étienne Youdi et enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances les décès de son épouse Mme Youdi Angélique survenu à l'hôpital de Makélékélé à Brazzaville et de son fils Kharl Nkounkou Youdi mort tragiquement dans un accident de circulation à Loukouni dans le département du Pool.
La veillée mortuaire se tient case A7 Bacongo Moderne en face du salon Thé Sélé Moukoudzi Nguaka.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



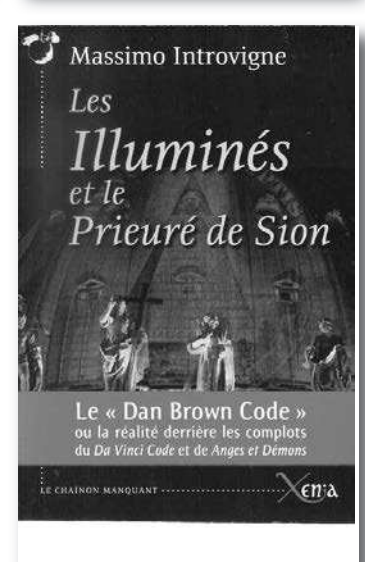
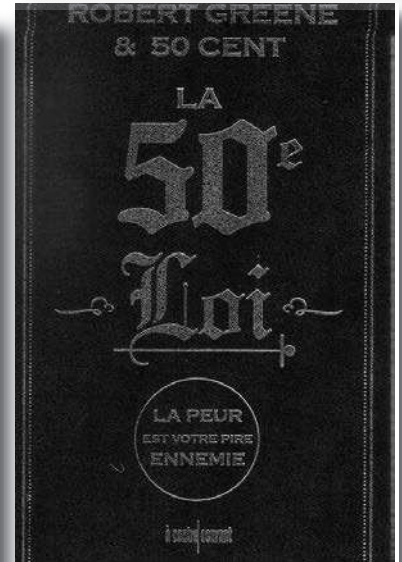
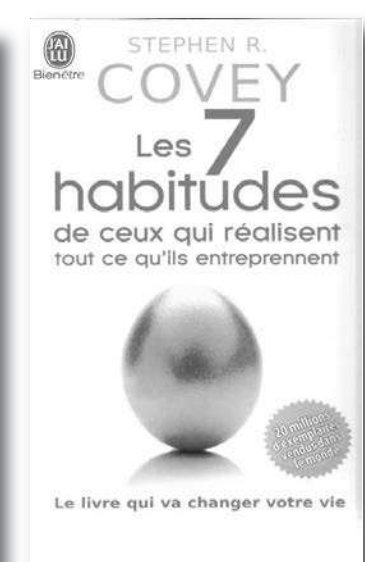
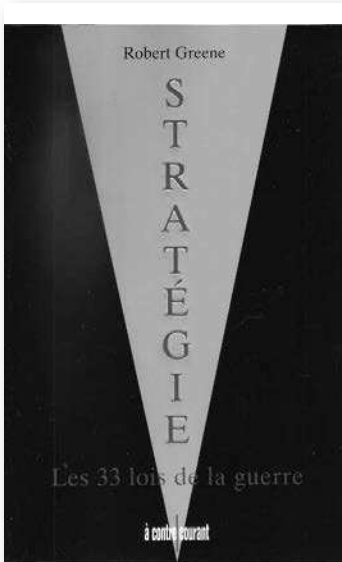
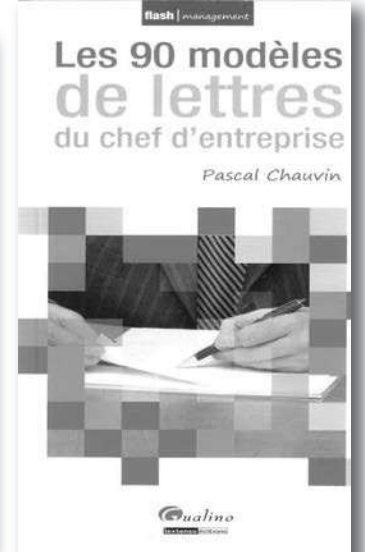
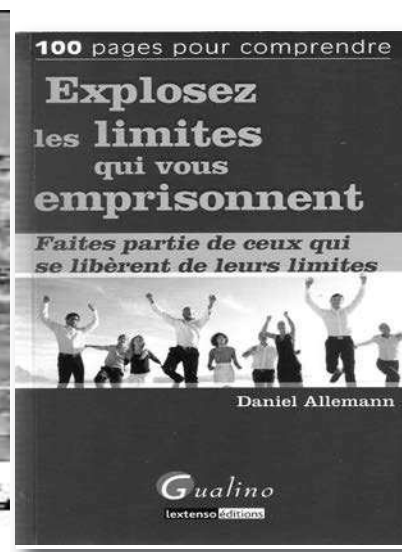
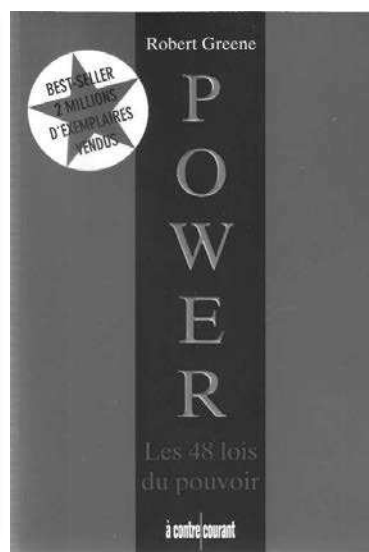
Boussa Mesmin, agent des *Dépêches de Brazzaville*, la famille Kandza et les enfants ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, mère et tante, Ondzé Kandza Élise, survenu le lundi 1^{er} juillet au centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU).

La veillée mortuaire se tient au n° 163, de la rue Nkouma (Ex arrêt de bus boulangerie sur l'Avenue de la Tsiémé-Ouenzé-Brazzaville).

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



FESPAM

La fête se veut populaire

Pour la 9^e édition du Festival panafricain de musique, qui se veut une édition de proximité, une dizaine de sites accueillera, du 13 au 20 juillet, plus d'une cinquantaine d'artistes internationaux et locaux.

Les banderoles et autres visuels parsemés dans la ville depuis quelques jours plantent le décor de l'événement continental de musique que Brazzaville abrite depuis 1996 sous les auspices de l'Union africaine. Même si la fièvre se fait encore timidement sentir à quelques jours du lancement, à Bacongo, dans le village du Fespam qui a pris racine au Cercle Sony Labou Tansi, la fête a commencé. Artistes, chroniqueurs et ambassadeurs s'y retrouvent déjà et les palabres sur la 9^e édition vont bon train.

Une ambiance qui présage l'enthousiasme du public sur cette édition. La semaine dernière, le commissariat général s'est d'ailleurs félicité d'avoir déjà atteint 90% des résultats de ce programme préparatif. Les contrats d'artistes internationaux et locaux ont, en effet, été signés, les titres de transports des experts et autres invités du

Marché Africain de la Musique, prévu à l'école de peinture de Poto-Poto, et de l'Exposition des musiques traditionnelles, prévue à l'hôtel de ville, ont également été émis. Le comité Miss Fespam a lui aussi reçu son acompte. « *Nous avons pris les choses à temps. Nous avons bouclé les contrats avec les artistes. Du côté du comité national dirigé par le directeur général des Arts et des Lettres, les présélections ont pris fin et nous aurons la participation de tous les départements de notre pays* », se félicite Dieudonné Moyongo, commissaire général du Fespam.

Une dizaine de sites pour une centaine d'artistes

L'édition 2013 se veut plus proche des populations. En dehors du site officiel, le stade Félix Eboué, où le podium a été installé et où d'ailleurs la sécurité sera renforcée pour éviter le malheur survenu lors de l'édition 2011, le Fespam a prévu d'installer des sites dans plusieurs quartiers. Cette année, par exemple, à l'instar des sites habituels de l'esplanade de la télévision

à Kombo et du centre sportif de Makélékélé, des spectacles auront lieu au CEG Liberté à Talangaï et à Kinsoundi.

Du côté des invités, le public découvrira de nouvelles têtes d'affiche hormis le groupe nigérian P Square très attendu. On peut noter par exemple la participation de Brick & Lace, Fuze, Lady Ponce, Kim, Dj Arafat, Lucy Band, Karel,

plus ou moins locale composée entre autres d'Extra Musica Zangul, Patrouille des Stars Authentique, Biya Lunkoyi, F.B. Stars, Orchestre Maya Maya, Karaoke K, Jacques Koyo Chairman, MP3, Doudou Copa, Les Bantous de la Capitale, Achille Mouebo, S.O.S Salsa, Groupe Azano'o, Padiex S.P Musica, Zao, Dj Molema, Kimbolo Clotaire, Super Nkolo Mboka, G7, DJ

cisé Dieudonné Moyongo, commissaire général du Fespam. Un budget moins élevé que ceux des éditions antérieures. « *Ce budget est disponible à hauteur de 75%. Nous allons faire en sorte que l'édition soit redimensionnée. Car depuis trois éditions, le Fespam ne fait plus de dette. Le festival est en train de gérer ce budget avec beaucoup de rigueur* », a souligné Dieudonné Moyongo, commissaire général du Fespam. « *Nous remercions le président de la République qui honore ses engagements vis-à-vis de toute l'Afrique et de la communauté internationale* », a-t-il ajouté.

Grace à cette amélioration apportée à une gestion « ordonnée », les artistes sont, depuis trois éditions, payés à temps. « *Au niveau local, le cachet a d'ailleurs été revalorisé* », a précisé Dieudonné Moyongo. Une annonce heureuse mais boudée par certains artistes qui déclarent avoir eu vent des cachets énormes versés à des artistes internationaux, à l'instar de ceux de la RDC avec qui ils partagent les mêmes réalités.

Ces grognes peuvent s'ajouter à celles de ceux qui pensent que le festival est moins visible, et de ceux qui estiment que le festival perd peu à peu de son éclat de manifestation continentale. Quoiqu'il en soit, le commissariat général du Fespam estime pour sa part que plusieurs commentaires à ce propos sont absurdes. « *Les Congolais ne savent plus ce qu'ils disent. Il y a la mauvaise foi de certains qui refusent de regarder la réalité* », a-t-on entendu dans les couloirs du commissariat général, « *qui a tout fait pour que la fête soit belle* ».

Le commissariat général invite d'ailleurs les Congolais à faire preuve de patriotisme et à soutenir le Fespam, comme cela se passe dans des pays où l'Union africaine a initié d'autres festivals, à l'instar du Burkina Faso avec son Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, et du Rwanda qui organise tous les deux ans le Festival panafricain de danse.

Quentin Loubou

« Les Congolais ne savent plus ce qu'ils disent. Il y a la mauvaise foi de certains qui refusent de regarder la réalité »

Saintrick, Perola Pearl, Colombia Caribe et des artistes habitués au podium du Fespam tels que Passi, Fanny J, sans oublier les stars de la RDC, Werrason, Fally Ipupa, JP Mpiana et MG 30.

La sélection congolaise est composée majoritairement d'artistes en vogue ces derniers temps. En l'absence du talentueux Freddy Masmamba, ce qui étonne plus d'un chroniqueur et le public amoureux des musiques métisses, les festivaliers se contenteront d'une liste

Otondo, Vision des Stars ou encore de Pape God. Quant à la scène hip-hop locale, elle aura le mérite de recevoir des artistes comme Boogie Black et le groupe Secta 15.

Une soirée dédiée à Nelson Mandela

L'une des particularités de cette 9^e édition sera la soirée spéciale Afrique du Sud prévue le 18 juillet, jour d'anniversaire de Nelson Mandela. Invité d'honneur cette année, le pays de Madiba alignera huit groupes. Ils seront conduits par la marraine de l'édition, la chanteuse Yvonne Ckaka Ckaka. Dans la liste des journées particulières de ce Fespam, retenons également celle consacrée à la musique jazz, prévue à l'IFC, et celle dédiée à la musique classique à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères, avec l'orchestre symphonique de l'église kimbanguiste de Kinshasa. L'autre élément spécifique de la 9^e édition concerne la formation. En effet, en partenariat avec des musées basés en Afrique et en Europe (les musées des instruments de musique de Bruxelles et de Ouagadougou), le Fespam prévoit une session de formation destinée aux experts et à tous ceux qui travaillent dans les musées congolais.

Un budget redimensionné pour éviter les dettes

« *La République du Congo a dégagé un budget de 3 milliards de FCFA pour cette édition* », a pré-

CONCERTATIONS NATIONALES

La société civile confirme sa participation

La déclaration a été faite, le 9 juillet, à la salle de culte de l'Église du Christ au Congo, à Gombe, à l'issue d'une séance de travail des leaders des organisations, après consultation et en communion avec leurs collègues leaders des provinces et des territoires.

La plate-forme demande au peuple congolais à se mobiliser, à soutenir et à s'impliquer, comme à l'époque de la Conférence nationale souveraine, dans le suivi et la surveillance de ces travaux ainsi que dans l'exécution et l'appropriation de ses conclusions et recommandation.

Dans cette participation, les leaders de la société civile se sont, en effet, engagés à user de toutes leurs stratégies et leur sagesse pour amener toutes les parties prenantes à s'accorder sur les questions qui posent problèmes. Il s'agit, à en croire ces personnalités, de la composition du présidium, de l'importance et la répartition du quota [60% de participation, en tenant compte du poids social de la société civile], les thèmes et sous-thèmes à débattre et l'implication de la communauté internationale.

La société civile réunie s'est également engagée à apporter son expertise, son impartialité et sa neutralité dans le déroulement des travaux pour la réussite de ces assises.



Lecture de la déclaration par Me Mutiri Audiface

Un aide-mémoire

Pour marquer sa participation et la rendre bénéfique pour l'atteinte des objectifs assignés à ces travaux, la société civile a décidé d'instaurer au sein de son secrétariat technique national du comité de suivi du Symposium national de la société civile (STN), un groupe thématique chargé de l'accompagner dans l'élaboration de son aide-mémoire et sa participation effective aux concertations nationales. Ce groupe, a-t-on noté, reste ouvert aux experts de toutes les sensibilités de la société civile.

Par contre, les leaders réunis dans cette salle ont lancé un vibrant appel au président de la République de s'im-

pliquer davantage au bénéfice d'un climat plus approprié aux concertations nationales notamment par la libération des détenus d'opinion. Alors qu'au présidium, ils ont conseillé de rester positif aux conseils, aux recommandations et revendications des parties en présence et d'intégrer la société civile en son sein.

La société civile a aussi invité les leaders politiques à transcender leurs différends et à privilégier les intérêts et les valeurs suprêmes de la Nation. Alors que la communauté internationale a été appelée à accompagner ces travaux jusqu'à la réalisation de leurs objectifs.

Lucien Dianzenza

COMMISSION TARIFAIRE

Nécessité de revoir les droits et taxes à l'exportation

Les participants aux assises ont mis sur table le problème technique lié à la nomenclature douanière.

À l'issue des travaux de la commission tarifaire qui s'est tenue du 21 juin au 3 juillet à l'hôtel Venus de Kinshasa, les participants ont recommandé la révision des droits et taxes liés à l'exportation. Pendant deux semaines, ils ont aussi traité les questions liées au secteur tabacicole, au démantèlement tarifaire en rapport avec l'adhésion de la RDC à la zone de libre échange du Comesa, l'application sur le plan tarifaire du décret du Premier ministre relatif à l'importation des véhicules à douze places chauffeur inclus, et les requêtes des opérateurs économiques.

Représenté par son adjoint à la clôture des travaux, le numéro un des Douanes accises, Déo Rugwiza, a fait observer que plusieurs autres produits miniers marchands, non spécifiquement dénommés dans ledit tarif, font l'objet du commerce international, tout en relevant auparavant que le tarif douanier à l'exportation a été élaboré conformément à la struc-

ture des exportations des produits miniers de la Générale des carrières des mines à l'époque de la deuxième République.

Le directeur général de la DGDA n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction quant à la recommandation pertinente sortie de ces assises, étant donné que cet état de choses posait d'énormes difficultés dans le classement tarifaire et la détermination des valeurs de base au moment de leur exportation. Il s'est également prononcé sur le dossier lié au secteur du tabac qui, selon lui, a pour origine le dualisme relatif au mode de taxation des droits d'accises sur les tabacs fabriqués et importés localement. Mais il indique que les enjeux de lutte contre la fraude dans ce secteur très sensible et la protection de l'industrie tabacicole à la concurrence illicite s'ajoutent à ce dualisme.

Quant à l'intégration de la RDC à la zone libre échange du Comesa, le DG des Douanes et accises a fait savoir que le gouvernement congolais accepte d'y adhérer lors du sommet des chefs d'État qui se tiendra à Kinshasa au mois d'octobre. La

conséquence de cette adhésion devrait se traduire par la suppression des droits de douanes à l'importation sur les produits originaires de la communauté échangés entre les membres.

En outre, les membres de la commission tarifaire ont aussi proposé la création des sous-positions nationales spécifiques pour une application effective et dans le respect des textes, du décret du 20 décembre 2012 portant mesure d'allègement fiscal et douanier des véhicules de transport en commun d'au moins douze places assises. Ce décret suspend, pour une durée de douze mois, la perception de certains droits et taxes liés à l'importation. Cependant, la commission a déploré le fait que les véhicules concernés sont classés dans la même position tarifaire que d'autres non visés par le décret.

Le patron de la DGDA a promis d'apporter son appui à la commission tarifaire, tout les rassurant que les résultats des délibérations issues de ces assises seront transmis au gouvernement pour des dispositions utiles.

Gypsie Oïssa Tambwe

EX-PRISON CENTRALE DE MAKALA

La Démocratie chrétienne s'inquiète de la santé de Diomi Ndongala

Le parti politique regrette que soit toujours refusée à son président l'autorisation de suivre des soins appropriés, malgré la détérioration considérable de son état.

Dans un communiqué, la Démocratie chrétienne (DC) s'est dite inquiète de la détérioration de l'état de santé de son président, le député invalidé et incarcéré Eugène Diomi Ndongala. Cette formation politique a dénoncé une menace grave et imminente pour son intégrité physique due au refus de lui accorder toute assistance, en dehors de soins palliatifs sans suivi médical. « Au moment où nous écrivons, Diomi Ndongala est toujours dans sa cellule sans aucun suivi médical », a révélé ce communiqué publié dans la soirée du 8 juillet.

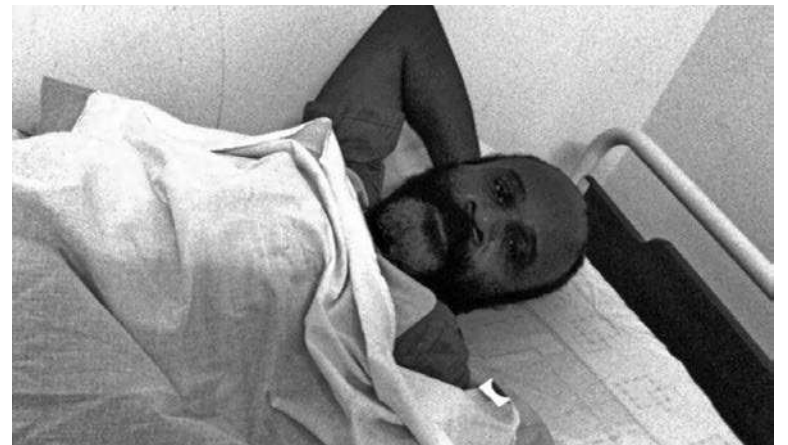
Selon la DC, malgré un état fébrile très grave qui vient de s'ajouter aux autres pathologies dont il souffre depuis deux semaines, notamment un épisode de paralysie des membres supérieurs et inférieurs, Eugène Diomi ne reçoit qu'un médicament contre la fièvre, le Dipyron.

Un cas relevant des instances supérieures

Le directeur de la prison cité dans ce communiqué de la DC aurait avoué que le cas du prisonnier politique Diomi Ndongala ne relevait pas de ses compétences. Cela tiendrait, a-t-on noté, du procureur général de la République (PGR), qui l'a placé en détention préventive, malgré trois ordonnances de la Cour suprême de justice l'assignant à résidence. Ce responsable de cette institution carcérale aurait également affirmé avoir écrit, sans suite, au PGR en vue d'obtenir la permission d'hospitalisation d'Eugène Diomi, comme requis dans un rapport du médecin de la prison.

Une atteinte aux droits de la personne

Dans son communiqué, la DC a noté que le déni de soins médicaux constitue, en toute circonstance, une atteinte grave au droit de la per-



Eugène Diomi dans son lit d'hôpital en octobre 2012

sonne, à son intégrité physique. « De plus, le fait qu'un directeur de prison se considère comme irresponsable par rapport à un prisonnier politique est particulièrement dangereux, surtout après la militarisation en cours du Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK) et les derniers actes de violence qui ont eu lieu dernièrement au sein de cette institution carcérale », a regretté la DC. Ce parti politique a, par ailleurs, rappelé que ce n'est pas la première fois que Diomi Ndongala est empêché de se faire soigner. Selon la DC, en octobre 2012, une pression avait été faite sur les responsables de l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise de N'djili pour que ce député ne soit pas opéré alors qu'il souffrait d'une grave pathologie nécessitant une intervention chirurgicale en urgence. « Le fait que cela se reproduise maintenant - à la veille de son procès politique lancé dans la précipitation sans aucune notification - signifie viser son élimination physique », a appuyé ce communiqué.

Dans son plaidoyer, ce parti politique tient le régime en place pour responsable, par rapport à la détérioration de l'état de santé de Diomi Ndongala. Il a également rappelé aux autorités du parquet général et celles du CPRK, leur responsabilité individuelle et collective par rapport à la mise en danger de la vie du prisonnier sous leurs mains, « tant sur le plan civil, pénal et politique, en persistant dans leur volonté d'empêcher l'administration de soins urgents à un opposant politique, manifestement sur injonction politique malveillante ».

Entre-temps, c'est le 8 juillet que devrait s'ouvrir le procès qui l'oppose au ministère public pour viol sur mineures. Ce qu'il conteste, d'ailleurs. N'ayant pas été notifié, l'accusé ne s'est pas présenté. Cette absence a conduit à ce que l'audience soit renvoyée au 22 juillet.

L.D.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Organisation prochaine de la conférence économique 2013

La rencontre africaine vise notamment à favoriser le dialogue pour un échange d'idées et de pensées innovantes entre chercheurs, praticiens du développement et décideurs africains.

Du 28 au 30 octobre, la ville de Johannesburg abritera les assises de la conférence économique 2013 sur le thème « Intégration régionale en Afrique ». L'objectif de ces retrouvailles est non seulement de promouvoir la gestion des connaissances en tant que moteur important du dialogue politique, de la bonne planification des politiques et de leur mise en œuvre mais aussi d'encourager et renforcer la recherche sur les questions économiques et politiques liées au développement des économies africaines. Elle vise aussi à offrir aux jeunes chercheurs africains, aux Africaines de la diaspora et aux organisations sous-régionales et régionales, l'opportunité de diffuser leurs résultats de recherche et de partager avec les décideurs africains des informations sur les travaux qu'ils mènent dans la région.

Dans un communiqué, l'Organisation africaine de la presse souligne que de nombreux arguments en faveur de l'accélération du processus d'intégration régionale en Afrique ont été avancés, aussi bien de la part de dirigeants politiques et d'économistes au sein des gouvernements et du secteur privé que des chercheurs d'universités et d'instituts de recherche. Sur l'échiquier mondial, souligne ce communiqué, il est admis que cette intégration profiterait à l'Afrique sur les plans politique et économique. Cependant, l'objectif d'une Afrique économiquement intégrée étant encore loin d'être atteint, la conférence économique africaine 2013 va donc répondre à ces défis et trouver des solutions appropriées.

À l'instar des années précédentes, ces assises seront organisées conjointement par la Banque africaine de développement, la Commission économique pour l'Afrique et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Gypsie Oïssa Tambwe

TRANSPORT EN COMMUN

La chasse aux véhicules vétustes bientôt décrétée

Le gouvernement central a signé un accord de partenariat avec huit cents exploitants privés membres de l'Apevco.

Le partenariat portant sur l'octroi d'un crédit-véhicule contribue aux efforts de renouvellement de la charrie automobile et de réduction des accidents sanglants dus à des problèmes techniques. Selon l'Agence congolaise de presse, l'Association des propriétaires des véhicules pour le transport en commun (Apevco) attend impatiemment un lot de deux cent cinquante minibus neufs mis à sa disposition par le gouvernement. Chaque propriétaire bénéficiaire devra obligatoirement s'acquitter d'un montant de 4000 dollars américains avant d'entrer en possession de son véhicule. L'annonce intervient au lendemain du lancement officiel des activités de la Transco à Kinshasa, le 30 juin. Déjà, à cette date, les experts, corroborant les propos du ministre des Transports et voies de communication, Justin Kalumba, ont évoqué la possibilité de retirer au moins 400 minibus 207 si, ont-ils soutenu, la société Transco arrivait non seulement à desservir les lignes périphériques mais aussi à pratiquer les tarifs accessibles aux usagers. L'idée est certainement de confiner les véhicules non adaptés à la périphérie des grandes villes du pays. Pour autant, aucun chiffre n'est encore avancé sur l'impact de l'injection des deux cent cinquante minibus.

Malgré tout, l'annonce vient relancer le débat sur un problème majeur qui frappe le transport en commun : la désorganisation. En l'absence des grandes sociétés de transport du passé, ce secteur est tombé entre les mains des privés prêts à sacrifier le service de qualité pour tirer le maximum de bénéfices. Cette disparition de l'État, dans un secteur aussi stratégique que le transport en commun, a eu pour effet de rendre la tâche dure aux autorités compétentes dans leurs politiques de régulation. Dans la pratique, il était impossible de créer un cadre de discussion en raison de la multitude des transporteurs propriétaires d'une ou de quelques unités de transport. Dès lors, l'option était de les regrouper pour en faire de vrais partenaires et engager des discussions sérieuses avec eux. Sans doute, cette option a beaucoup joué dans la création de l'Apevco. Ce lot de deux cent cinquante bus est un test qui pourrait aider à viabiliser le secteur et à améliorer les conditions offertes aux usagers du transport en commun.

Laurent Essolomwa

ASSASSINAT DE PATRICE LUMUMBA

L'UDPS se défend

Les avocats de la famille de l'illustre disparu veulent aller au-delà des simples présomptions afin que tous ceux qui sont impliqués dans l'exécution du premier Premier ministre du Congo indépendant répondent de leur forfait.

Depuis que le dossier de l'assassinat de Patrice Émery Lumumba a été exhumé, plus de cinquante ans après, avec cette fois-ci la citation de quelques éminentes personnalités politiques congolaises des années soixante, une autre page de cette tragédie macabre est en train de s'écrire. La famille de l'illustre disparu, qui a obtenu d'un tribunal belge un « jugement déclaratif » mettant en cause certains politiciens belges et congolais, veut aller jusqu'au bout dans cette affaire. Elle tient, en effet, à aller au-delà des simples présomptions de culpabilité afin que tous ceux qui sont impliqués dans l'exécution du premier chef du gouvernement du Congo indépendant répondent de leur forfaiture. À tort ou à raison, le nom d'Étienne Tshisekedi est abusivement cité dans cette affaire, à côté d'autres célébrités des années soixante parmi lesquelles Jonas Munkamba Kadiata Nzemba, Albert Ndele, Justin-Marie Bomboko et Albert Kalonji Ditunga Mulopwe.

Crime contre l'humanité. Le grief mis à charge du « lider maximo » est difficile à avaler par ses partisans qui voient, dans le procès en cours d'instruction, une énième

machination pour enfoncer le challengeur de Joseph Kabila à la présidentielle de 2011. La Cour d'appel de la Gombe est déjà au faite du dossier. Une date est même déjà fixée à travers un extrait au rôle pour l'entame du procès : le 15 novembre. Le président de l'Union pour la démocratie et le progrès social est présenté, par ses accusateurs, comme complice dans l'assassinat de Patrice Émery Lumumba. Quelques pièces à conviction plaideraient, d'après ses pourfendeurs, en défaveur du « lider maximo », en l'occurrence, sa prétendue lettre adressée à l'empereur du Sud-Kasaï Albert Kalonji Ditunga dit Mulopwé (encore faudra-t-il en certifier l'authenticité) et surtout cette vidéo dans laquelle il justifie l'incarcération d'Émery patrice Lumumba. À l'UDPS, on reste serein. Le tableau ainsi peint n'émeut outre mesure. « Notre président n'y est pour rien dans cette histoire montée de toute pièce pour l'enfoncer », lâche un combattant. Joseph Kapika, le porte-parole du parti, donne la réplique sur une chaîne de la place : « Le dossier judiciaire est vide. Il n'a même jamais été ouvert dans ce pays ». Au moment des faits, explique-t-il, Étienne Tshisekedi était vice-ministre de la Justice dans le gouvernement des secrétaires généraux avec feu Marcel Lihau comme titulaire. Ce cadre de l'UDPS ne s'explique pas qu'on s'acharne sur l'adjoint alors

que le titulaire de qui il recevait des instructions est épargné. Et il a ajouté que la jeunesse de son président à l'époque des faits ne plaiderait pas pour son implication dans ce complot.

Pour Joseph Kapika, l'assassinat de Patrice Lumumba est déjà classé parce que vidé de son contenu depuis la Conférence nationale souveraine. La « commission Assassinat » mise en place à cette période avait scruté le dossier de fond en comble et entendu les présumés complices. Toutes les suspicions autour d'Étienne Tshisekedi ont été battues en brèche. Et le porte-parole de l'UDPS de qualifier ce nouveau rebondissement d'une « pure distraction » avant d'inviter les incrédules à revisiter les archives de la CNS pour se faire une conviction à ce sujet.

À tout prendre, cette affaire tend à écorner l'image de l'irréductible opposant dont les partisans ont molesté un huissier de justice chargé de lui transmettre une convocation en bonne et due forme au Tribunal de grande instance de Matete. Le massage est clair : Étienne Tshisekedi ne comparaitra jamais. Par ailleurs, estimant maints observateurs, cette affaire qui tombe dans un contexte où le pays est en quête de sa cohésion et de l'unité de son peuple peut créer un fossé avec tout le risque d'exhumer les vieux démons de la division.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Sesco réhabilite les bâtiments du Secrétariat général de la culture et des arts

L'implication du ministre Banza Mukalayi Sungu a été saluée pour autant qu'il a permis le décaissement des fonds liés aux travaux y afférents.

C'est dans une ambiance particulière que s'est déroulée, le 8 juillet, la cérémonie de remise officielle des bâtiments réfectionnés abritant le secrétariat général de la culture et des arts. La cérémonie, sobre dans son agencement, s'est révélée un moment chargé d'émotion pour le personnel administratif œuvrant dans les installations ainsi réhabilitées. Beaucoup d'entre eux ne réalisaient pas qu'après avoir été la risée de tous au regard du degré d'insalubrité qui y avait élu domicile, le siège du secrétariat général de la culture et des arts pouvait afficher une aussi fière allure. Mention spéciale à la Société d'études, des services et de construction (Sesco) qui a piloté, avec une expertise hors du commun, l'exécution des travaux de réhabilitation des dites installations au grand

enchantement des cadres et agents du ministère concerné.

Dans son mot de circonstance, la directrice générale de Sesco Sprl, Fortunata Ciaparonne, a tenu à remercier tous ceux qui l'ont accompagné dans cette dynamique en mettant en relief la qualité de service fourni par la main d'œuvre locale utilisée dans ce chantier sous les auspices du maître d'ouvrage, Jonas Kiaku. Pour sa part, le secrétaire général à la culture et des arts a rappelé à l'assistance l'état de délabrement dans lequel se trouvaient, il y a peu, les bâtiments abritant ses services. Il a salué l'implication personnelle du ministre de la Jeunesse, sport, culture et arts qui a piloté le processus depuis la pose de la première pierre le 16 octobre 2012. Ce dernier, a indiqué Pierre Lutumba, a accompagné l'entreprise Sesco « à toutes les étapes de réalisation de l'ouvrage et permis de surmonter de multiples contraintes qui se sont dressées ci et là, jusqu'à l'achèvement des travaux ». Tout en

espérant que les bénéficiaires des bâtiments rénovés en feront bon usage, il a émis le vœu de les voir dotés, dans les meilleurs délais, d'un mobilier conséquent.

Intervenant à son tour, le président de la délégation syndicale, Musungayi Mukongo, a tenu à encourager l'entreprise Sesco dans son engagement à réhabiliter les édifices publics qui, dit-il, s'inscrit dans le cadre de la révolution de la modernité prônée par le chef de l'État.

Pour rappel, Sesco Sprl avait concouru à un appel d'offres et gagné un marché visant la réfection intégrale, sur financement du gouvernement, des bâtiments abritant le siège du Secrétariat général de la culture et des arts. Après près de huit mois d'intenses travaux qui ont conduit à l'éparpillement des services du secrétariat général à travers la ville, la Sesco est parvenue à réhabiliter l'ensemble des infrastructures en y ajoutant trois nouveaux bureaux.

A.D.

CINÉMA

Clarisse Muvuba veut créer un effet d'entraînement

Sa passion pour le 7^e art, la jeune cinéaste congolaise la partage en même temps que ses modestes connaissances pour l'avènement d'une génération féminine performante dans le domaine.

Fort prétentieux, le projet que nourrissait dans son for intérieur Clarisse Muvuba a commencé à prendre forme avec « *Construction féminine* ». Car faire figure d'exception dans le cinéma où se bousculent de plus en plus la gent masculine n'est pas une posture dont tenait à s'accommoder la jeune cinéaste. Peu à peu, elle tient à s'affirmer dans le milieu et s'arrange pour élargir le cercle féminin encore fort restreint dans le domaine. Fort heureusement, l'effet d'entraînement qu'elle avait à cœur de créer n'a pas été long à se produire, le court métrage en est la preuve. « *Construction féminine* » est le fruit du labeur de quatre cinéastes amateurs, en l'occurrence Deborah Basa, Naomi Muni,



Une scène de tournage de « *Construction féminine* »

Ashley Nzia et Micheline Wangi. La grande première de « *Construction féminine* » s'est tenue le 19 juin en présence de son équipe de réalisation dans la salle polyvalente de l'Institut français (IF). Il a été réalisé au terme d'un atelier organisé à la Halle de la Gombe et sou-

tenu par l'Institut français (IF) à la suite d'un appel à candidatures en février dernier. De l'abc du cinéma à la réalisation dont les premiers exercices ont été achevés à deux pas du lieu de projection, chacune des apprenties réalisatrices livrait son expérience personnelle avec fierté.

Deux mois d'écriture et un mois de tournage ont été nécessaires pour en venir à *Construction féminine*. L'intitulé du court métrage revêt un double sens. S'il met en lumière le quotidien inhabituel de l'ingénieur en bâtiment et travaux publics Aimée Lukoki, il révèle aussi l'ouvrage que se sont efforcées de mettre sur pied les réalisatrices. La *Construction féminine* a donc été élaborée à deux niveaux. Pour sa part, Clarisse Muvuba s'est dite confortée dans sa tâche par l'engouement des apprenantes. Du reste, chacune d'elles ont clairement dit leur ambition de faire du cinéma leur métier. Que Micheline Wangi, journaliste à Canal Kin TV, de par sa profession soit encline à ce choix n'a pas surpris, mais que ses coréalisatrices encore étudiantes manifestent le même entrain pour la chose a étonné plusieurs personnes. En effet, ce que d'aucuns prenaient au départ pour une

fantaisie a manifesté tout autre chose : la passion des jeunes kinoises pour le 7^e art. Quitte à faire penser qu'il y a un sacré avenir pour le cinéma en RDC. Plus déterminée que jamais et convaincue de l'avenir glorieux du cinéma congolais en effervescence, Clarisse Muvuba est en plein engagée dans son engrenage. En 2006, elle se lançait dans la machine comme assistante dans la réalisation d'« *Entre la coupe et l'élection* » de Monique Mbeka Phoba et Guy Kabeya Muya. Associée également dans le scénario, elle en fait la voix off. L'année suivante, en 2007 vient sa première réalisation (« *Les Fils de la vie et de la mort* »). L'an dernier, elle s'essaye à la fiction, vient alors « *Olongo* » un court métrage de vingt-quatre minutes. Il est produit par son label Clarimage tout comme le documentaire « *Construction féminine* » qui l'a précédé.

Nioni Masela

DIVISION 1

Des voix discordantes sur le classement à la Linafoot

Le vice-président du comité de gestion de la Linafoot, Jean Kamuena, a fustigé l'attitude du secrétaire national Raphaël Esabe d'avoir donné le classement du championnat national avant la fin de la réunion de l'instance.

La Ligue nationale de football (Linafoot) a stoppé le championnat national de football à la phase aller. Et l'on attendait la publication du classement officiel de la saison après le règlement de tous les litiges le 8 juillet. Mais le secrétaire national de cette instance, Raphaël Esabe, a, au cours d'une interview exclusive accordé à Radio Okapi, donné le classement officiel bien avant la fin de la réunion du comité de gestion de la Linafoot. « *Il y a Mazembe avec 33 points, V club 32 points et Don Bosco avec 24 points* », déclarait-il. Don Bosco et Daring Club Motema Pembe (DCMP) avaient le même nombre des points et de défaites. Et il fallait les départager. «... *Il y a un problème en ce qui concerne le 3^e et le 4^e au classement, simplement par rapport aux points. que dit le règlement ? L'article 228 nous fixe. Le premier critère c'est le nombre de défaites. Les deux équipes ont trois défaites chacune. Devant cette égalité, il fallait recourir au goal différence. En analysant le goal de différence, Don Bosco a +14 et DCMP +13. Don Bosco est donc troisième et DCMP quatrième* », affirmait le secrétaire national de la Linafoot.

Les Immaculés de Kinshasa auraient pu prendre la troisième place du championnat s'ils avaient eu gain de cause à l'issue du litige qui les opposer aux Boyomais du CS Makiso de Kisanгани. Mais la Fédération congolaise de football association (Fécofa), dans une correspondance adressée au président du comité de gestion de la Li-



Ligue nationale de football de la RDC

nafoot, n'a pas donné raison au DCMP, se basant sur une décision rendue en faveur de Dauphins Noirs de Goma, s'appliquant aussi au CS Makiso. Selon Raphaël Esabe, Elima de Matadi, Molunge de Mbandaka et Virunga de Goma sont relégués dans leurs championnats provinciaux respectifs. Cette interview de Raphaël Esabe à Radio Okapi a été à la base d'une fin en queue de poisson de la réunion du 8 juillet du comité de gestion de la Linafoot. Le premier vice-président de cette instance organisatrice du championnat national de football, Jean Kamuena, a fustigé l'attitude du secrétaire national. « *La réunion n'a pas pris fin. Nous avons commencé l'examen de tous les cas litigieux depuis vendredi. Nous devrions poursuivre aujourd'hui et clôturer pour vider tous les litiges et publier un classement. Pendant qu'on commençait la réunion, on a appris que le secrétaire national vous a remis [Radio Okapi] un classement avant même le début de la réunion. On devrait continuer pourquoi ? Ça ne devrait pas se faire comme ça. Il n'y a pas de procès verbal, même si c'est un classement partiel. Nous devrions vider tous les litiges et vous donner un classement officiel. Et si ça change ?* », a-t-il réagi.

En fait, la Linafoot a certes tranché le litige des matchs Makiso-DCMP et Elima-DCMP. Mais les cas des matchs Lupopo-Tshinkunku et Sanga Balende-Makiso n'ont pas encore été traités. Qu'à cela ne tienne, Mazembe va rester champion du Congo, pour la troisième fois consécutif, suivi de l'AS V.Club et de Don Bosco de Lubumbashi. Notons que les deux premières équipes obtiennent d'office leur qualification pour la Ligue des champions de la CAF. Le troisième et le vainqueur de la Coupe du Congo disputeront joueront la Coupe de la confédération de la CAF.

Depuis la mise en place du championnat national de football par le feu ministre des Sports, Frédéric Kibassa Maliba en 1991, se rappelle-t-on, Mazembe a remporté le championnat national à neuf reprises (2000, 2001, 2004, 2006, 2007, 2009, 2011, 2012 et 2013). DCMP a déjà raflé six titres (1997, 1998, 1999, 2002 et 2008). V.Club (2003 et 2010) et Lupopo (1992 et 2005) comptent chacun deux trophées nationaux. Le SC Miki-shi de Lubumbashi avait remporté la première édition du championnat national en 1991. Et il y a eu interruption de la compétition de 1992 à 1996.

Martin Enyimo

PARIS-KINSHASA EXPRESS

La rencontre musicale franco-congolaise

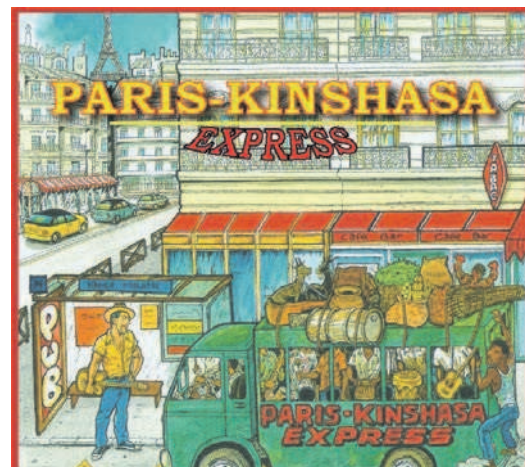
Le groupe métissé a sorti son premier album le 8 juillet.

L'œuvre musicale est un savant mélange de chansons interprétées en français, lingala et en anglais, sur fond de sonorités traditionnelles de la musique congolaise. Le groupe Paris Kinshasa Express revisite ainsi les musiques du bassin congolais dans un style tradi-moderne grâce aux mélodies croisées de deux guitares et d'une flûte, un trio rythmique basse, batterie et percussions, chant et chœurs harmonisés grâce à des textes qui mêlent gravité et dérision. L'opus est composé de cinq titres, à savoir « *Merci* », « *Follow my way* », « *Mama é* », « *Cot-tan na Congo* » et « *Marianne* ». Patrick Mundélé, initiateur de ce projet musical, a passé ses neuf premières années à Kinshasa où il a été bercé par la musique congolaise.

À cheval entre la capitale de la RDC et Paris, le groupe constitue une rencontre musicale franco-congolaise. On y retrouve des noms connus de la musique congolaise tels que Nono Atalaku, Djudju, ancien animateur vedette de Zaïko, le guitariste Elvis Nkunku, le batteur Dju Dju Ché, l'ancien soliste de Papa Wemba, Demou-

kousé.

Patrick Mundélé est le compositeur et arrangeur du groupe composé d'une dizaine de membres. « *J'ai grandi entre Kinshasa et la France, ce qui fait le métissage de ma musique. Ce sont mes influences personnelles qui sont dans cet album* », explique Patrick Mundélé à afrik.com. Ce dernier est un passionné de musique congolaise qu'il considère comme la première musique panafricaine. Le bassin congolais a un potentiel exceptionnel avec une grande diversité de sonorités musicales. La musique congolaise dépasse le cadre du Congo. Elle a une portée internationale. La preuve, même James Brown est venu au Congo pour s'y inspirer. Kinshasa est une espèce d'Europe africaine avec plus de soixante ethnies représentées. Malgré la misère, la musique reste sacrée. Elle y brillera toujours. La musique est le miroir de l'âme d'un peuple. Ce n'est pas étonnant que dans cette région, « *l'art et les artistes sont respectés. Tout le monde y est un peu artiste. À Kinshasa, un monument a même été érigé pour rendre hommage aux plus grands artistes du pays* », fait-il savoir. Néanmoins, Patrick Mundélé déplore



Une affiche de Paris-Kinshasa Express

l'appauvrissement actuel de la musique congolaise dans la recherche musicale, la créativité et la composition des textes, alors qu'elle est très riche. C'est pourquoi, dans son album, il a tenu à accorder beaucoup d'importance aux paroles de ses chansons qui doivent être profondes afin d'apporter un message au public.

Patrick Kianimi

FESPAM

Jean-Claude Gakosso sollicite le patriotisme des artistes congolais

À quelques jours de la cérémonie d'ouverture du Festival panafricain de musique (Fespam), le ministre de la Culture et des Arts a reçu musiciens et journalistes pour leur rappeler l'importance qu'il revêt pour la Nation et la fierté que les Congolais peuvent en tirer.

Pédagogue, Jean-Claude Gakosso a rappelé que le Fespam était le plus grand festival africain de musique et une vitrine de l'identité culturelle africaine. Il a déploré que les Congolais en fassent un objet de dénigrement et oublient trop facilement l'honneur qu'il représente pour le pays d'en être l'organi-

les Nigériens dénigrer le Festival international de la mode et de l'artisanat. De même pour les Rwandais avec le Festival panafricain de danse ou les Français avec le Festival de Cannes, car c'est un événement très attendu qui attire les plus grandes stars du cinéma. Certains pays aimeraient bien avoir le Fespam chez eux [...] Parfois, j'ai le sentiment que certains journalistes tiennent pour négligeable la patrie. Ayez toujours à l'esprit la patrie qui est la nôtre. Ne crachez pas sur elle, car elle nous a nourris de son lait », a-t-il souligné.

Jean-Claude Gakosso a rappelé

coût étaient sans commune mesure avec la réalité.

La musique est le domaine où les Noirs de la diaspora d'origine africaine ont apporté une contribution incomparable et incontestée à la culture universelle. La renommée mondiale de Michaël Jackson en témoigne. De même, le jazz, qui tire ses origines des chants de travail et religieux des esclaves africains, est aujourd'hui célébré dans le monde entier le 30 avril, date instaurée par l'Unesco pour sensibiliser la communauté internationale au rôle qu'il joue pour la paix, l'unité et la coopération entre les peuples.



Le ministre posant avec les journalistes...



... ici s'entretenant avec les journalistes

sateur. « Vous n'entendez pas un Burkinabé décrier le Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou, parce que sa patrie, le Burkina Faso, s'identifie à cet événement. Vous n'entendez pas non plus

la difficulté d'organiser un festival. D'ailleurs, a-t-il insisté, plusieurs pays s'y essaient, car ce genre de manifestation sert l'image de l'Afrique et du pays organisateur, estimant que les montants parfois avancés sur le

La culture exprime l'identité d'un peuple

La culture, c'est l'identité d'un peuple, l'orgueil d'une Nation et l'objet d'une fierté collective : le cinéma aux États-Unis et au Nigeria, l'architecture et la peinture en Italie, le football et le carnaval de Rio de Janeiro au Brésil, ou bien encore la gastronomie et le luxe en France – qui fait de l'exception culturelle un cheval de bataille –, symbolisent dans les esprits les pays et contribuent aussi aux économies nationales.

Pour le ministre Jean-Claude Gakosso, s'il y a un domaine dans lequel le Congo peut afficher sa fierté, c'est la culture, malgré sa population peu importante à l'échelle mondiale.

Avec un peu plus de quatre millions d'habitants, le Congo rayonne avec l'École de peinture de Poto-Poto, dont les artistes exposent dans le monde entier, a-t-il souligné.

Les invités de marque attendus

Cette année, le Fespam accueillera le président de l'Union africaine (UA), la directrice générale de l'Unesco, probablement la présidente de la Commission de l'UA, sans oublier plusieurs ministres africains. Pour Jean-Claude Gakosso, chacun se doit donc de soutenir les artistes congolais et l'événement que représente le Fespam sur la scène internationale culturelle.

Les musiciens se sont réjouis de

cet entretien, une première avant le Fespam. Doudou Copa a parlé au nom de tous les musiciens, sollicitant une aide financière du ministère. « Nous n'allons pas vous décevoir », a-t-il assuré à Jean-Claude Gakosso.

Ludovic Abia, président de l'Association des chroniqueurs culturels et animateurs de musique du Congo, s'est quant à lui félicité du rôle que le ministre reconnaît aux journalistes, rappelant qu'ils avaient soutenu le Fespam et le ministère lors du drame survenu à l'ouverture de la huitième édition. Par ailleurs, il a souhaité que les artistes qui font l'honneur et la fierté du pays soient également décorés.

Bruno Okokana

9È ÉDITION DU FESPAM

Le stade de nouveau choisi pour abriter l'événement

Jean-Claude Gakosso a visité, hier, le site du stade Félix-Éboué qui abritera la cérémonie d'ouverture de la neuvième édition. Sa descente l'a aussi conduit dans bien d'autres sites des spectacles en in.

Dès l'entrée du stade, c'est un somptueux podium qui se dresse en face de la tribune officielle. Le ministre de la Culture et des arts ne peut que constater, comme bien d'autres membres de sa délégation, que les travaux d'implantation du podium au stade Félix-Éboué sont avancés à 90%. Le podium est déjà installé tout comme sa structure et la scène. Sur les lieux, les techniciens s'affairent sur le jeu de lumière et le

positionnement des écrans. Le décor suscite un sourire chez le ministre.

Quant aux innovations, elles sont perceptibles sur le plan technique. Tenant à la réussite de cette neuvième édition, des nouveaux équipements ont été commandés en complément de ceux achetés en 2011 pour rompre avec la location du matériel. Aujourd'hui, le Fespam dispose des équipements qui affichent une puissance de 82.500 watts.

Même avancée côté lumière : le Fespam vient d'acheter auprès d'une société française, une paire de lumières répondant au plan de la scène au point que les officiels peuvent, depuis leurs sièges, mieux observer le spectacle pro-



Vue de la tribune d'honneur

duit au bas de la scène. De même que pour éviter les aléas techniques dus, souvent, aux cou-

pures d'électricité, trois groupes électrogènes ont été prévus dont un de 165 KVA pour la lumière, un

autre de 165 KVA pour la sonorisation et enfin un groupe de 170 KVA en permanence pour prendre le relais.

La scène, quant à elle, est restée la même. Sauf qu'au lieu de 20 mètres de large et 15 mètres de profondeur, elle a été réduite de 2 mètres, soit 18 mètres sur 10 mètres pour permettre une bonne visibilité.

« À partir de ce jeudi soir, les artistes pourront répéter déjà. Ce qui permettra aux populations environnantes de savourer en prémices, les mélodies de cette neuvième édition », a rassuré Athanase Mponkion, technicien du Fespam, au ministre de la Culture et des arts.

Bruno Okokana

67^E ÉDITION DU FESTIVAL D'AVIGNON

Le Congolais Dieudonné Niangouna à l'honneur

Réputé comme le plus grand festival de théâtre au monde, le Festival d'Avignon a choisi, cette année, de mettre sous les feux des projecteurs, l'auteur comédien et metteur en scène congolais, Dieudonné Niangouna, à travers sa pièce *Shéda*.

Une forte délégation constituée d'invités et d'employés de Total E&P, a fait le déplacement pour Avignon afin de soutenir Dieudonné Niangouna et sa troupe pour cette première, jouée le 17 juillet dans la carrière de Boulbon située à quelques kilomètres du centre d'Avignon devant plus de 1 000 personnes. Sur une scène assez particulière, constituée d'amas de ferrailles (table, piscine, machines à coudre, dinosaures) où s'entrecroisent chèvres et marionnettes, la pièce démarre sur une flopée de mots et d'images décli-

des mots et des gestes de l'acteur fait réagir le public qui, parfois, est au bord des applaudissements mais se retient pour ne pas distraire les acteurs.

Dans cette pièce qui dure presque 5 heures, divisée en plusieurs parties, l'auteur traite des questions de peur, de solitude et d'urgence. La musique y a une place prépondérante car au bout de chaque intermède, on peut écouter des extraits rumba de Sam Magwana, Pamelou Mouka ou encore des accompagnements guitare d'Armel Malonga et de Pierre Lambla. Une seconde partie fait la lumière sur le pasteur Kampa, appelé à exorciser le monde de tous ces maux. Dieudonné Niangouna traite aussi de la solitude à travers tous les personnages : la solitude ressentie au milieu des foules en effervescence, la solitude inhérente à la nature hu-

Après le Festival d'Avignon, la pièce *Shéda* sera présentée les 5 et 6 octobre 2013 à Santiago dans le cadre de l'extension du festival international de Buenos Aires au Chili ; du 10 au 12 octobre 2013 au festival international de Buenos Aires ; les 21 et 22 mars 2014 à la comédie de Reims, centre dramatique national ; le 29 mars à la Ferme du Buisson, scène nationale de Marne-la-Vallée ; le 4 avril au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, scène nationale.

nés par le personnage principal (joué par Harvey Massamba) et qui composent une grande fresque métaphorique autour de la vie et de la mort. La dureté

maine, mais aussi la solitude renforcée par les crises que traverse le monde. Beaucoup de dialogues et de monologues se succèdent sur la scène.



Les acteurs de *Shéda* et la délégation ayant fait le déplacement à Avignon.

Le public venu nombreux suivre *Shéda* de Dieudonné Niangouna, qui n'en est pas à sa première participation au Festival d'Avignon, est sorti satisfait et heureux d'avoir découvert la création de cet auteur dont le travail et l'aptitude sont certains. Le talent des acteurs a par ailleurs comblé les attentes des spectateurs. « C'est un très beau spectacle, une pièce entière, très puissante et basée sur beaucoup de sentiment. C'est l'expression de beaucoup de vécu et c'est très beau », s'est réjoui Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo, qui a fait le déplacement d'Avignon.

« C'était une gageure que de s'engager dans une telle entreprise »

L'ambassadeur du Congo en France,

Henri Lopes, a également assisté au spectacle. Il a, de son côté, tenu à souligner la qualité du travail des acteurs. Alors qu'il n'existe pas d'école de dramaturgie au Congo, il estime qu'à travers Dieudonné Niangouna, la dramaturgie congolaise a fait un véritable bond. « C'est une pièce qui m'a beaucoup intéressé dans la mesure où l'on sent quelque part dans le ton et dans la manière de traiter le théâtre, un héritage de Sony Labou Tansi. En même temps cela m'a fait penser à une pièce d'Aimé Césaire. Ce que je retiens c'est d'abord le décor dans cette carrière car c'était une gageure que de s'engager dans une telle entreprise. C'est réussi ! La mise en scène est remarquable, l'occupation de l'espace est prodigieuse

et les acteurs sont de grands talents. Dieudonné Niangouna n'est plus un auteur congolais mais un auteur du monde. J'étais fier en tant que Congolais d'être parmi les spectateurs », a indiqué l'ambassadeur. Et le ministre des Hydrocarbures, André Raphaël Loemba, de renchérir : « Cette chronologie d'événements de notre mode de vie, est reprise de façon universelle. Dans sa troupe il y a toutes les nationalités. La scène a emporté le public. Tout le monde a été captivé du début à la fin de la pièce. Celle-ci porte notre pays à l'universalité. »

Au nombre des invités de marque : André Raphaël Loemba, ministre des Hydrocarbures, l'écrivain et ambassadeur congolais Henri Lopes ; Serge Bouiti Viaudo, directeur de cabinet du ministre des Hydrocarbures ; Mireille Opa, directrice générale du livre, représentant le ministre de la Culture ; Babak Bagherzadeh, directeur général de Total E&P Congo ; Alain Lasbats, secrétaire général de Total E&P Congo et Catherine Ferrant, déléguée générale de la fondation Total et directrice du mécénat.

De notre envoyée spéciale à Avignon, Désirée Hermione Ngoma

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, Christopher Samba de retour à l'Anzhi Makhachkala

avec l'Anzhi, dont il a déjà porté les couleurs entre janvier 2012 et



Six mois après son départ pour QPR, Christopher Samba retourne à l'Anzhi Makhachkala

Six mois après son départ, surpris, de l'Anzhi Makhachkala, pour rejoindre des Queens Park Rangers à la dérive, Christopher Samba est de retour au sein du club de la capitale du Daguestan. Le défenseur central congolais, âgé de 29 ans, a paraphé un contrat de quatre ans et demi

2013. L'équipe de Samuel Eto'o a versé une indemnité de transfert de près de 12 millions de livres, soit plus de 15 millions d'euros, pour racheter les quatre années de contrat qui liaient encore Samba à QPR. Globalement le même montant que QPR avait allongé pour le faire venir.

Sportivement, le retour de Samba est bénéfique pour le joueur et pour l'équipe russe : rappelons que lors de son départ, l'Anzhi était deuxième du championnat et était encore en course en Ligue Europa. Sans son défenseur, l'Anzhi avait manqué la qualification pour la Ligue des champions, s'inclinant en 8^e de finale de la Ligue Europa et perdant la finale de la Coupe de Russie.

Chez les Queens Park Rangers, Samba n'est pas parvenu à apporter son écho. Lors de son retour en Angleterre, au sortir d'une longue période d'inactivité (la trêve hivernale a lieu le 10 décembre en Russie), il a souvent manqué de rythme et n'a jamais vraiment été dans le coup physiquement, ce qu'il a lui-même reconnu. Le bilan comptable est éloquent : 10 matchs joués, dont 6 défaites, deux victoires et 2 nuls. Sans lui, QPR perdra 3 des quatre derniers matchs de la saison, prouvant si besoin est, que le mal était profond à Loftus Road.

Désormais relégué en deuxième division, QPR est contraint de se délester des plus gros salaires,

dont faisait partie Samba (100 000 euros par semaine). Le natif de Créteil a d'ores et déjà rejoint l'équipe en Autriche. L'Anzhi y prépare la première journée du championnat de Russie, qui aura lieu le 14 juillet avec la réception du Lokomotiv Moscou. Probablement sans Samba, qui devrait être un peu court.

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Estonie, 17^e journée, 1^{re} division

Buteur à la 18^e minute, Allan Kimbaloula (photo) permet à Kalju de s'imposer (1-0) à Kuressaare et de reprendre, de fait, la tête du classement. Titulaire, l'ancien Lillois a surgi à la 18^e et marque ainsi son second but de



Auteur du but de la victoire de Kalju à Kuressaare, Allan Kimbaloula compte désormais 2 buts en 15 matchs joués (crédit photo : www.jkkuressaare.ee)

la saison. Averti à la 90^e+2.

Sans Prêche Mboundou, qui a repris l'entraînement dans la semaine mais était trop juste pour ce match, ni Yannick Mbemba, dont le contrat a été résilié jeudi, Tammeka l'emporte à Trans 1-0 et remonte à la 6^e place du classement.

Camille Delorme